

LA SEMAINE AFRICAINE



67^{ème} année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3966 du Vendredi 27 Mars 2020 - 67^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

COVID-19

Les députés sont inquiets...

(P.3)



Isidore Mvuba

...Malaise grandissant dans l'opinion

(P.4)

Editorial

Et les autres virus ?

ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

Appel à participer à la prière du Saint-Père

Dans une circulaire adressée aux curés et aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, appelle à participer à la prière du Saint-Père de ce vendredi 27 mars 2020, dans le «Sagrato» de la Basilique de Saint-Pierre. Nous publions ci-dessous l'intégralité du message.

«Frères et sœurs, ce vendredi 27 mars 2020, dans le «Sagrato» de la Basilique de Saint-Pierre, le Pape François présidera une veillée de Prière en faveur du moment spécial et douloureux que vivent l'Eglise et l'humanité depuis plusieurs mois. A la fin de la cérémonie, il accordera l'indulgence plénière à tous les participants et de façon exceptionnelle la bénédiction Urbi et Orbi à la Ville de Rome et au monde entier. Cet instant inédit de prière sera diffusé dans Mondo Visione et dans Vatican News à 18h00.

Dans le souci de nous associer au Saint-Père, j'invite tous les prêtres, religieux, religieuses, fidèles laïcs et personnes de bonne volonté à répondre présents à cet Appel du Pape François en suivant KTO, Elikia, Radios Maria et Magnificat, en famille ou en équipe de vie dans un esprit de prière et de communion. La possibilité est donnée à tous les médias et organes de presse de retransmettre en direct cette prière du Saint Père.

Unis à la prière du Saint-Père, confions davantage notre humanité à la miséricorde du Seigneur!»

Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

DECES A PARIS DE MANU DIBANGO



(P.13)

Le roi de l'afro-jazz est mort à 86 ans du COVID-19

COVID-19 L'UPADS fait des propositions et appelle à plus de vigueur dans la riposte



Honoré Sayi.

(P.5)

PETITS PLATS ET GRANDS FOUS RIRES



LE PARLEMENT DU RIRE SUR CANAL+ COMEDIE



RECETTES D'AFRIQUE SUR Cuisines

CHAINES DISPONIBLES DES LA FORMULE EVASION

06 877 92 92
CANAL+ CONGO

LES BOUQUETS
CANAL+



SCAB CONGO

SOCIETE PRIVEE DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU CONGO

Au capital de 100.000.000 F. CFA
Pointe-Noire, le 24 Mars 2020

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE R+7

AVIS DE CONSULTATION D'ENTREPRISES

Dans l'élan de la livraison de son immeuble de type R+7 situé au centre-ville en face du restaurant indien le Jaipur, SCAB CONGO lance un avis de consultation d'entreprises aux fins de finitions des travaux.

Visite du site: 7 Avril 2020, à 9 heures précises.

• Exécution du lot Climatisation et VMC

Consistance des travaux:

• Révision intégrale de l'existant+ mise en conformité

Conditions de sélection:

- Etat des lieux du site émis par l'entreprise;
- Note de travaux-devis d'exécution des travaux;
- Bordereau des prix ;
- TDR - cahier des travaux déjà réalisés à Pointe-Noire;
- Chronogramme d'exécution des travaux (planning).

Les correspondances sont adressées à:

Direction Générale SCAB CONGO
Avenue Gustave ONDZIEL, face à COFIBOIS
Pointe-Noire/Rép. du CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°003/ECG/DG/2020

POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN
ET MAINTENANCE DU DISPOSITIF DE SECURITE
ELECTRONIQUE DE ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un appel d'offres pour la sélection d'une société spécialisée dans la fourniture, l'installation du matériel de sécurité électronique et la maintenance de son dispositif de sécurité.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^e étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire au secretariat du Directeur Général Adjoint de l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 31/03/2020 à 16heures00.

Fait à Brazzaville, le 18/03/2020

La Direction Générale

Etude de Maître Pascale Rosette MPOUO

NOTAIRE

Immeuble Billal II, 2ème étage, Appartement Q-031/S

En face de l'Ambassade de la Russie, Centre-Ville

Tél.: 06-505-63-05

Email: pascalempouo@gmail.com

BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

CESSION D' ACTIONS EN NUMERAIRE ET CHANGEMENT DU SIEGE SOCIAL

CERCORED S.A.

Société Anonyme avec Conseil d'Administration

Capital: DIX MILLION (10.000.000) Francs CFA

Siège: Avenue de l'Amitié, immeuble Diamond, 3ème étage,

vers le rond-point Caïman, Brazzaville

RCCM: CG/BZV/20 B 7600

Aux termes des actes portant Procès-Verbal des délibérations du Conseil d'Administration et Cession d'actions en numéraire reçus par Maître Pascale Rosette MPOUO, en date à Brazzaville

du 26 Février 2020 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Mpila, en date du 27 Février 2020, sous Folio 039/5 n°0640 et 03916 n°0641, les actionnaires ont décidé de procéder à la cession de leurs actions et de changer le siège social.

Par conséquence

FORME Juridique: Société Anonyme avec Conseil d'Administration

Siège: Initialement installée à Pointe-Noire, Avenue Charles de Gaulle, Immeuble CNSS Centre-Ville, la société est désormais basée à Brazzaville, Avenue de l'Amitié, Immeuble Diamond, 3ème étage, vers le rond-point Caïman;

Objet: Certification, contrôle et redressement des certificats ou attestation d'assurances à l'importation ; Commissaire aux avaries, location containers vides; Certification et protection des documents administratifs et professionnels; Archivage électroniques.

Capital: Le capital social est fixé à la somme de DIX MILLIONS (10.000.000) FRANCS CFA, divisé en CENT (100) ACTIONS chacune de CENT MILLE (100.000) FRANCS CFA, numérotées de 1 à 100.

Suite à la Cession d'actions, sont désignés

comme actionnaires cessionnaires:

- D. INVEST & ASSOCIES, représentée par Monsieur DIMI-NIANGA Nola Innocent: 50 actions, 5.000.000 Frs CFA;

- ZEKAKANY Patrice Bienvenu: 5 actions, 500.000 Frs CFA;

- NZINGA Clotilde, 3 actions, 300.000 Frs CFA ;

Est désigné pour la durée des deux (2) premiers exercices sociaux;

- Cabinet d'audit, Conseil et Commissaire aux comptes «KPMG CONGO», Immeuble SCI Monte Cristo, 4ème étage, Angle Avenue Orsy et Boulevard Denis Sassou-Nguesso, B.P.: 14366, Brazzaville.

Le Conseil d'Administration a nommé Monsieur MOUZEMBO Antoine, en qualité de Président du Conseil d'Administration, et Monsieur DIMI-NIANGA Nola Innocent, en qualité de Directeur Général de la société.

Durée: 99 années.

R.C.C.M: La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n°CG/BZV/20 B 7600 du 20 Mars 2020.

Pour avis,

Maître Pascale Rosette MPOUO,
Notaire.

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE
TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE
CABINET DE MONSIEUR LE GREFFIER EN CHEF

INSERTION LEGALE

Par Maître Jean Clément NGATALI, Greffier en Chef du Tribunal de Commerce de Brazzaville;

DE LA LIQUIDATION DES BIENS DE LA SOCIETE GLOBAL OUTDOOR SYSTEMES CONGO SARLU.

Le Tribunal de Commerce de Brazzaville a rendu en du 17 décembre 2019, à la requête de la société GLOBAL OUTDOOR SYSTEMES CONGO SARLU, dont le siège social est sis au n°277 de l'avenue Loutassi, Plateau des 15 ans, Moungali, Brazzaville, aux fins de la cessation de paiement, la décision dont le dispositif est le suivant:

PAR CES MOTIFS:

Statuant publiquement, sur requête, de la société, en matière commerciale et en premier ressort;

Constata que la société GLOBAL OUTDOOR CONGO SARLU, représentée par Dame Claudia NZIMBOU est en cessation de paiement depuis courant septembre 2019;

Prononce l'ouverture de la procédure de la liquidation des biens en sa faveur;

Désigne Monsieur André Blaise BOLLE en qualité de Syndic liquidateur et Monsieur Eric PANDI MOKOKO, en qualité de juge-commissaire;

Dit et juge que le syndic vérifiera que les mentions et publicités et les publicités prévues aux articles 36 et 37 de l'Acte uniforme de l'OHADA portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif ont été accomplies;

Ordonne l'exécution provisoire de la présente décision;

Condamne la demanderesse aux dépens.

Conformément à l'article 78 de l'AUPCAP: «...les créanciers composant la masse, à l'exception des créanciers d'aliments, doivent, sous peine de forclusion, produire leurs créances auprès du syndic, dans un délai de 60 jours, et ceux domiciliés hors du territoire national, dans le délai de 90 jours. La production interrompt la prescription extinctive de la créance.»

Pour avis d'insertion légale,
Brazzaville, le 03 Mars 2020.

COVID-19

Les députés sont inquiets

Coronavirus oblige, ce n'est pas à la traditionnelle séance de questions orales que l'Assemblée nationale a eu droit mercredi mais à un échange avec le Gouvernement conduit par Clément Mouamba, Premier ministre. Examiner le train des mesures à mettre en place pour conjurer la menace du coronavirus qui affecte l'équilibre du monde, répondre aux préoccupations des élus, donner une parole rassurante aux populations inquiètes : tel était l'exercice auquel s'est soumis le Gouvernement, dans une séance qui était présidée par Isidore Mvouba, président de la chambre basse du Parlement.

Le bureau de l'Assemblée nationale était élargi aux présidents des groupes parlementaires et des commissions permanentes, et le Gouvernement était représenté par 10 ministres, dont le premier d'entre eux. Les autres députés et ministres n'étaient pas conviés à y prendre part. La rencontre s'est tenue à huis clos, dans la salle de banquets du Palais des congrès. A l'entrée, tous les participants devaient se soumettre à l'exercice du lavement des mains avec le liquide hydro-alcoolique et à l'intérieur, les ministres et députés se sont abstenus de se serrer les mains : la peur du COVID-19 était grande. Isidore Mvouba a rappelé la mise en garde du directeur général de l'OMS : «Africains, réveillez-vous, réveillez-vous, réveillez-vous. L'heure est grave».

Les préoccupations des députés

Face à l'urgence et à la progression de la pandémie, six députés ont posé des questions à trois membres du Gouvernement: Clément Mouamba, Raymond Zéphirin Mboulou et Jacqueline Lydia Mikolo, excusée.

Leurs préoccupations portaient sur les dispositions prises en amont par le Gouvernement pour protéger les fonctionnaires de la Force publique, des services de santé, de l'hygiène et des douanes aux frontières; les mesures de prévention que le Gouvernement entend prendre pour les transports en commun; la gestion des 200.000.000 de F.CFA affectés aux étudiants congolais en Chine; les mesures prises pour préserver les populations de la pandémie; les affectations précises du montant de 1.500.000.000 de F.CFA destiné au fonds sur le coronavirus; les mesures projetées pour soutenir l'activité économique nationale; les dispositions projetées pour couvrir le risque inflationniste des prix des denrées et produits de première nécessité; la suite attendue de l'exécution du programme économique et financier soutenu par le FMI; le nombre de centres de mise en quarantaine installés sur l'étendue du territoire national; les conditions de traitement des sujets admis ou suspects dans ces centres. «Les conditions de vie des personnes mises en quarantaine sont-elles garanties? Si oui, pourquoi le Gouvernement accepte-t-il le confinement d'un certain nombre de personnes à domicile? Ces conditions de confinement

répondent-elles au protocole médical édité par l'OMS», s'est interrogé, par exemple, Marie Jeanne Kouloumbou.

A cette étape des questions, les journalistes ont été sommés de sortir de la salle pour ne pas enregistrer les réponses du Gouvernement. Une façon de cacher la vérité à la population?

«Nous sommes en train de travailler et nous n'avons pas les moyens»

Les informations recoupées laissent entrevoir des interrogations. Le Conseil des ministres de ce jeudi est dédié exclusivement au COVID-19. «C'est pourquoi, nous ne devons pas en dire trop. Sinon on pourrait dire des choses qui seront dites en Conseil pour renforcer les mesures qui ont été prises», a déclaré le Premier ministre. Ce Conseil a été malheureusement reporté.

Il a informé les députés de l'existence d'un comité de veille qu'il préside sous l'autorité du Président de la République, la task-force que préside le ministre d'Etat Gilbert Ondongo, dont le rôle est d'apprécier et d'analyser de manière périodique les conséquences économiques et sociales liées au COVID-19. «Nous avons un comité technique qui amène les informations au niveau où on peut prendre la décision.

Le Premier ministre Clément Mouamba a annoncé la création d'un fonds pour pouvoir recevoir des ressources tant nationales que des partenaires. Il a rejeté l'argument selon lequel le Gouvernement est très inerte sur le plan organisationnel. Clément Mouamba a évoqué le problème de la course derrière les moyens. «Globalement, nous avons dépensé 600.000 000 F.Cfa avant que ne souviennent le premier cas dont 400.000 000 F donné au ministère de la Santé», a-t-il précisé.

Malheureusement, ces moyens sont très insignifiants pour protéger le personnel de santé au niveau national. D'où la main tendue du pays vers la Chine et l'Union Africaine.

Clément Mouamba a reconnu qu'il sera difficile en cas de propagation de la pandémie de prendre en charge tous les patients. «On n'a pas assez de moyens. C'est près de 22 milliards qui sont sollicités par les services de santé. Le plan de riposte est quelque peu contrarié par l'étriqueté des moyens financiers et humains», a-t-il fait savoir.

Le ministre de l'Intérieur a, quant à lui, déploré le manque



Isidore Mvouba



Le Gouvernement



Les parlementaires

de matériel pour équiper les éléments de la Force publique postés aux frontières qui, selon lui, sont sécurisées. Le problème se poserait au niveau des frontières lointaines. La République du Congo partage 1200 km de frontières avec la RDC. A partir du Pool jusqu'au Niari, les gens s'y rendent facilement.

Vers Impfondo, dans le département de la Likouala, c'est la porosité. Le long du fleuve Congo, le constat est amer. Les gens traversent même à la nage surtout pendant la grande saison sèche. «On essaie de contrôler, mais on ne pourra pas tout contrôler. C'est pas possible», a affirmé le ministre Raymond Zéphirin Mboulou qui a, lui aussi, exigé plus de moyens.

S'agissant des transports en commun, il a affirmé que son département et celui des transports travaillent de connivence pour soumettre un projet au Gouvernement. «Une inquiétude néanmoins évoquée est celle des propriétaires des bus. Pourront-ils accepter que leurs bus ne transportent que 10 personnes ? Non! Ne vont-ils pas exiger un manque à gagner à l'Etat?», s'est-il interrogé.

Pendant que le Gouvernement réfléchit aux mesures à prendre, le maire de la ville par intérim a déjà publié une circulaire limitant le nombre de passagers

dans les bus et mini-bus. Une prérogative qui semble ne pas relèver de sa compétence?

«Le nombre de personnes testées positives pourrait augmenter à 11»

Dans la matinée, le Gouvernement était face aux sénateurs. A cette occasion, la ministre de la santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a expliqué la situation réelle de la pandémie au Congo. «A ce jour, plus de 200 personnes ont été testées. Nous avons 4 cas confirmés, ce chiffre risque de s'accroître puisque nous attendons avec impatience les résultats des 7 autres personnes qui ont développé les signes de la maladie avec un lien contact. On pourrait bientôt enregistrer les premiers cas de contamination locale», a-t-elle dit.

En cas de confirmation, le nombre de personnes testées positives pourrait augmenter à 11.

La ministre a également parlé de la résilience du système de santé congolais. «Aucun système dans le monde ne peut se prévaloir d'être à 100% efficace à la réplique de cette maladie. Les gestes barrières semblent être la solution miracle adoptée par la plupart des Etats pour réduire la rapidité de la propagation entre les citoyens», a déclaré Jacqueline Lydia Mikolo.

Cyr Armel
YABBAT-NGO

Editorial

Et les autres virus ?

Ça y est: la machine contre le coronavirus est lancée. Les mesures ont été énoncées; elles commencent à voir leur traduction concrète sur le terrain. Les transports en commun étaient impactés en milieu de semaine, les rues étaient clairsemées, bars et restaurants sont déserts, alors qu'ils sont les baromètres de la vie grouillante de nos cités. Par rapport à lundi, lorsque nous écrivions la chronique que vous lirez en page (11), il y a eu du changement et il était temps.

Le Gouvernement a tardé à se mettre en mouvement, donnant l'impression qu'il épousait une opinion dandinant sur ses deux pieds, oscillant entre scepticisme et prise au sérieux. Qu'on se rappelle cette image du Premier ministre annonçant les premières mesures du Gouvernement avec des ministres en rang serré (trop près) derrière lui, tels les soldats en terre cuite de Qin Shi Huang. Cette période-là est loin ; le Congo est bel et bien entré dans la lutte contre la pandémie, contre le virus !

Mais quid des autres virus, car ils persistent et ne se sont jamais dérangés devant une quelconque solution hydro-alcoolisée ! Avant le COVID-19, nous étions affectés par des tas de virus, invisibles aux microscopes de ceux qu'ils arrangent, mais tout aussi dangereux et radicaux.

Un premier de ces virus est la corruption ; virus tenace qui n'est même plus gênant quand il n'est pas brandi comme un trophée. Un fonds de lutte contre le coronavirus a été mis en place; il est doté d'un milliard et demi de francs. Si c'est beaucoup d'argent, qu'on se souvienne qu'il y a seulement deux semaines, à la mairie de Brazzaville, on annonçait Un milliard 250 millions de soustraits !

Un autre virus qui nous guette est l'éternelle recherche du passe-droit. Beaucoup des cas de contaminations que nous connaissons sont peut-être le résultat de ces jeux de menton habituels aux lieux des contrôles et des évaluations. «Je connais quelqu'un qui connaît quelqu'un qui connaît la personne»: à la douane, à la banque, à l'hôpital, au Palais de justice, ça joue. C'est même nécessaire, voire indispensable souvent. Mais, par temps de coronavirus, faire passer quelqu'un hors des portiques parce que c'est l'ami du cousin, est tout sauf malin !

Il y a aussi le virus de la pauvreté, qui s'attache à nous au point que les mesures prises donnent l'impression de ne viser que le superficiel, pas la sortie de toute une Nation de la précarité. A peine les budgets sont-ils votés qu'ils disparaissent dans les sables mouvants. C'est comme si nous ne voulions pas sortir de la pauvreté, ou que notre bonheur se limitait à ne voir riches qu'une minorité. Il y a aussi les virus de l'impréparation, du non-respect des normes édictées par nous-mêmes, du sans-gêne à quémander...

Mais, au-dessus de tout, n'oublions pas que le virus du Sida, ancien et réel, rode toujours !

Albert S. MIANZOUKOUTA

PROPAGATION DU COVID-19

Malaise grandissant dans l'opinion

Les pouvoirs publics n'envisagent pas encore de contraindre les citoyens à rester chez eux. Thierry Mounghalla, le porte-parole du Gouvernement, l'a encore martelé. Malgré ses assurances, les Congolais redoutent de plus en plus l'explosion du nombre de sujets porteurs de la maladie et, en conséquence, une éventuelle mesure de confinement général ou progressif. Craintes fondées ou intox?

Selon le Gouvernement, la situation sur le front du COVID-19 est stable. Il s'en tenait au nombre de quatre personnes infectées, dont deux étaient, semble-t-il, en voie de guérison. Mais, la ministre de la Santé Lydia Mikolo a révélé, mercredi 25 mars 2020, que le chiffre général de personnes touchées par le coronavirus «risque d'accroître», avec certainement l'enregistrement «des premiers cas de contamination locale». Elle a laissé aussi percevoir dans ses propos que le Gouvernement envisagerait sérieusement d'intensifier les tests systématiques. «Cela cacherait quelque chose de grave», a conclu hâtivement un sexagénaire dans une discussion houleuse le lendemain de sa déclaration, au marché Total de Baongo, à Brazzaville. Naturellement, cela commence à inquiéter sérieusement la population, notamment à Brazzaville où bruissent des rumeurs «d'autorités qui se sont placés en quarantaine; de patients en provenance des pays à risque qui n'observent pas la

mesure de confinement à domicile et se seraient pavanés dans les rues de la capitale comme si de rien n'était, distribuant probablement la maladie s'ils sont contaminés; de tentatives de fuite de certains sujets en observation dans les centres sanitaires, etc.» C'est ce qui conforte certains dans l'idée que les potentiels porteurs du virus sont plus nombreux que les chiffres officiels publiés par les autorités sanitaires. D'où la panique observée ces dernières quarante-huit heures dans les marchés, les administrations, les rues, etc. Nombreux refusent désormais d'emprunter les bus, craignant d'y côtoyer de possibles distributeurs du covid-19. «L'épée de la maladie est suspendue sur nos têtes. On peut être frappés à tout moment», argumente un confrère. Par ailleurs, d'autres citoyens ont affirmé que le Gouvernement allait anticiper la paie du mois de mars en prévision d'un renforcement des mesures de coercition, pour freiner les niveaux de contamination. Ce qui est sûr, en cas de mauvaises nouvelles, une



Thierry Mounghalla

nouvelle étape serait franchie et sera radicale. Il s'agira dans cette hypothèse, comme en France et auparavant, en Italie, ou dans certains pays africains de prendre des mesures de confinement strict ou progressif pour tous les déplacements jugés non indispensables. Il semble qu'au plus haut niveau de l'Etat, les modalités de mise en œuvre des mesures plus cossées sont déjà à l'étude. «C'est, entre autres, la raison de la Force-task créée par le Chef de l'Etat», argumente un fonctionnaire lisant le décret pris par le Président Denis Sassou-Nguesso le 18 mars dernier. «Voyez-vous, les têtes d'œuf de la République sont en train de plancher sur les conséquences économiques et sociales que cette mesure pourrait avoir, et la manière dont l'Etat pourrait

y faire face», poursuit-il. Certaines autorités des collectivités locales, comme à Dolisie et à Brazzaville, pour ne citer qu'elles, ont déjà commencé à prendre des décisions de restriction dans le transport public. Demain, la fermeture des marchés? Tout est possible. Mais, contrairement aux pays développés du Nord, les revenus ne sont pas garantis pour la majorité de ménages. Nombreux sont ceux qui ne peuvent compter que sur leurs recettes journalières pour assurer la consommation de la famille. C'est le cas des petits marchands des marchés et des places publiques, ainsi que des marchands ambulants. C'est aussi le cas de nombreux métiers de l'informel qui, comme les mécaniciens, maçons, apprentis-chauffeurs, les vulcanisateurs, les propriétaires de moulins à fufou, les tenanciers de vidéoclubs et autres. Ils pourraient être tentés de braver tous les interdits pour assurer leur pitance. Alors, comment pourrait-on assurer que ce monde respecte une quelconque mesure d'éventuel confinement, si on ne lui garantit pas des ressources? Sans mesures d'atténuation sociale, les pouvoirs publics devraient se préparer à de grandes difficultés pour faire respecter un éventuel confinement de la population.

Jean ZENGABIO

STATISTIQUES

Vulgariser les textes organiques du système statistique national

Le 20 mars 2020, dans la Salle du 28 novembre 1958 de Pointe-Noire, l'Institut national de la statistique a organisé un atelier sur la vulgarisation des textes du système statistique national. C'était à l'initiative de son Directeur général Gabriel Batsanga, en compagnie de Jean Elvil Mobouya, directeur de la Coordination statistique.

Cet atelier avait pour but de présenter les deux lois afférentes à l'application des normes et standards internationaux de la production statistique, et au renforcement du système statistique national (SSN). Ces textes encadrent également l'exercice de l'activité statistique en République du Congo.

Le système statistique national est régi par un certain nombre de textes dont les plus importants sont la loi n°36-2018 et n°35-2018 du 5 octobre 2018. Cet atelier a permis à Jean Elvil Mobouya de présenter aux participants les deux lois. «Nous sommes le baromètre de la vie nationale. Et nous sommes ceux qui produisent toute les données et essayons de chiffrer tout ce qui se fait au niveau de notre pays. Et nous chiffrons pour permettre aux décideurs, au gouvernement de prendre la bonne décision, au bon moment et sur la base d'un bon diagnostic», a expliqué, Jean Elvil Mobouya, le présentateur.

Après la séance de présentation, les participants se sont informés sur certains aspects du sujet comme le recensement des chômeurs et, également, le recensement des Autochtones au niveau national.

De son côté, Marcel Bembelé, directeur départemental de la formation qualifiante et de l'emploi de Pointe-Noire, a souhaité que la direction statistique locale puisse se rapprocher de la direction départementale de la formation qualifiante, afin d'essayer de regarder ensemble les questions récurrentes qui se posent dans la formation et le placement des jeunes dans les différentes secteurs d'emplois.

À la fin de cet atelier, le directeur général de l'INS a invité les participants à mettre en pratique les lois et règles qui permettront l'évolution de l'activité statistique nationale.

Madocie
Déogratias MONGO

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



REPUBLIQUE DU CONGO
Siège Social et Direction Nationale
BRAZZAVILLE
Tél.: 22.281.81.50-05-547.80.23-06.965.65.16
B.P.: 126-beacbzv@beac.int / Fax VSAT: 7082

COMMUNIQUE

La Direction nationale de la BEAC porte à la connaissance des commerçants, comités des marchés, pharmaciens et stations-service qu'elle organise, à compter du lundi 16 mars 2020, une opération exceptionnelle d'échange des billets contre les pièces de monnaies de: 500 F. CFA, 100 F. CFA, 50 F. CFA, 25 F. CFA, 10 F. CFA, 5 F. CFA, 2 F. CFA et 1 F. CFA.

-Les opérateurs économiques précités sont priés de passer aux guichets de la BEAC tous les lundis, mercredis et jeudis de 8 h15 à 12h30.

-Leur attention est attirée sur le fait que les pièces de monnaie mises en circulation dans la CEMAC sont destinées à des fins de transactions économiques et financières et non à être utilisées comme jetons dans les machines à sous des salles de jeux de hasard.

Fait à Brazzaville, le 11 Mars 2020

Le Directeur National
Michel DZOMBALA

COVID-19

L'UPADS fait des propositions et appelle à plus de vigueur dans la riposte

Le premier parti de l'opposition congolaise, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), a publié mardi 24 mars une déclaration en rapport aux mesures de riposte au virus prises par le Gouvernement. Autant elle a salué les nouvelles mesures énoncées, autant ce parti s'interroge sur l'absence des mesures d'accompagnement du secteur socio-économique pour autant largement éprouvé. Il appelle à faire plus.

La déclaration a été lue par Honoré Sayi, porte-parole de l'UPADS. La fermeture désormais effective des restaurants, bars-dancing, boîtes de nuit, VIP et autres caves qui emploient un nombre important de salariés a pour conséquences immédiates l'augmentation du nombre de chômeurs, le durcissement de la crise économique et l'affaiblissement des entreprises.

Dans un pays où l'économie informelle est la plus étendue, «les mesures barrières du Gouvernement impacteront négativement la vie des Congolais qui, chaque jour, ne doivent leur survie que dans l'exercice de petites activités génératrices de modestes revenus», souligne la déclaration.

Tout en invitant les autorités à s'impliquer davantage pour limiter les risques de propagation du COVID-19, l'UPADS demande au Gouvernement la prise de mesures économiques compensatrices des pertes ou manque à gagner au profit des tenanciers

des établissements concernés; la désinfection des espaces à haut fréquentation humaine tels que les marchés, les administrations publiques, les stations-services, les gares routières, les centres de santé intégrés, les aéroports; l'accès aux différents marchés des seuls vendeurs de produits de première nécessité tels que les produits alimentaires; l'ouverture périodique des marchés pour permettre, entre autres, leur désinfection en accord avec les maires et les différents comités de marchés; la constitution prévisionnelle des stocks de médicaments, des solutions hydro-alcooliques et leur distribution gratuite aux populations; la dotation en masques de protection, prioritairement au personnel soignant et aux individus exerçant les actes de commerce dans les marchés ainsi que les transports en commun.

Dans un contexte de confinement quasi général, le Gouvernement se doit de satisfaire, selon l'UPADS, aux besoins élemen-



Honoré Sayi.

taires des Congolais par la fourniture gratuite en eau potable et en électricité jusqu'à la fin de la crise. «Pour permettre à tous de s'approvisionner en produits de première nécessité, le paiement des salaires, bourses et pensions de retraite ne devrait plus connaître des disparités telles que cela se fait actuellement», a proposé le parti de Pascal Tsaty-Mabiala.

L'UPADS interpelle ses militants à la prise de conscience et à l'observation de toutes les dispositions qui concourent à la prévention efficace de la contamination au coronavirus. En conséquence, «les activités doivent être menées dans le strict respect des mesures

barrières arrêtées par le Gouvernement», a dit Honoré Sayi.

A noter que l'UPADS est la deuxième formation politique à rendre publique une déclaration face au COVID-19, après la Fédération de l'opposition congolaise de Claudine Munari, présidente du MUST, qui a appelé à l'union sacrée contre le virus. De son côté, le Parti congolais du travail (PCT) fait diffuser un spot télévisé dans lequel il appelle la population à observer les mesures hygiéniques de prévention contre le COVID-19.

Cyr Armel YABBAT-NGO

PARTIS POLITIQUES

Les partis protestataires se sont-ils conformés à la loi?

Le ministère de l'Intérieur avait publié la liste des partis et associations politiques reconnus officiellement en République du Congo. Cinquante-cinq formations politiques seulement sur plus de deux-cent, ont été reconnues officiellement. Qu'en est-il du reste qui dénonce une chasse aux sorcières?

Pour le ministère de l'Intérieur, les partis concernés ne se seraient pas conformés aux dispositions de la loi N°20-2017 du 12 mai 2017, portant loi organique relative aux conditions de création, d'existence et aux modalités de financement des partis politiques qui, en son article 49, dispose: «les partis politiques déjà créés disposent d'un délai de 6 mois à compter de la promulgation de cette loi organique pour s'y conformer».

Parmi ces partis figurent: l'UPRN de Mathias Dzon, le CAP de Jean Itadi et Christophe Moukoueke, l'UP de Jean Martin Mbemba, l'UPC de Paulin Makaya, la CADD de André Salissa Okombi, le MUST de Claudine Munari, l'UDR-Mwinda de Guy Romain Kinfoussia, le PSDC de Clément Miérassa, le MVC du professeur Henri Bounkoulou, le PSRD de Georges Ntsiba, la Convergence Citoyenne de Bonaventure Mbaya, le PSVR de Michel Mam-pouya, etc.

Ces formations politiques avaient contesté, argumentant que le motif évoqué pour leur non reconnaissance officielle ne tient pas la route, car ces partis ont été créés longtemps avant la promulgation de cette loi. «En vertu des dispositions de l'article 2 du code civil congolais qui stipule: «la loi ne dispose que pour l'avenir. Elle n'a pas d'effets rétroactifs», ainsi que

des dispositions de l'article 4 du code pénal congolais qui stipule: «nulle contravention, nul délit, nul crime ne peuvent être punis de peines qui n'étaient pas prononcées par la loi avant qu'ils fussent commis». Elles avaient décidé de continuer à organiser leurs activités et à exister comme les autres partis.

Les leaders des partis protestataires avaient indiqué que la décision de ne plus reconnaître leurs formations était illégale et arbitraire. «Cette décision constitue une atteinte très grave aux libertés de pensée, d'expression et d'association garanties par les lois et règlements de la République et vise à ramener le Congo à l'ère sombre du monopartisme, de la pensée unique, de l'unanimité sociale et de l'intolérance politique que nous croyions à jamais révolus. Elle a pour objectif principal d'éliminer la vraie opposition, car, sur les 55 partis maintenus, la plupart appartiennent, soit à la mouvance présidentielle et à ses alliés, soit à l'opposition ralliée au pouvoir. Plus grave, beaucoup de partis reconnus sont des groupuscules sans assise nationale, mais affiliés au pouvoir», avaient dénoncé les leaders du collectif de l'opposition.

Ils avaient estimé que cette décision «cache mal le désir du pouvoir de verrouiller l'alternance démocratique et pacifique au pro-



Raymond Zéphirin Mboulou



Les leaders de l'opposition

fit d'une succession dynastique. Par ailleurs, la mise en cause du caractère non rétroactif de la loi met en danger les fondements de l'Etat de droit et ouvre une brèche béante à l'arbitraire. Le Congo n'a pas besoin de cela».

Ces leaders avaient promis d'interjeter appel auprès de la Cour suprême. Depuis lors, c'est le statu quo. Dans l'entre temps, ces partis continuent à fonctionner

normalement et leurs leaders animent des conférences de presse et tiennent des réunions de leurs formations, en bravant l'autorité. N'est-ce pas là une façon de leur donner raison? Car, la loi ne dispose que pour l'avenir. Elle n'a pas d'effets rétroactifs. A la Cour suprême de dire le droit.

KAUD

Coup d'oeil en biais

Obligé de se mettre en quarantaine

Dans le contexte actuel marqué par la pandémie du covid-19, tout le monde est exposé à la maladie. Une source affirme que le ministre Alphonse Claude Nsilou s'est mis en quarantaine préventive et, depuis, travaille à domicile après avoir été informé qu'un sujet étranger qui était en contact avec lui a été testé positif au coronavirus. La même source indique que le ministre s'est soumis à un test qui s'est révélé heureusement pour lui, négatif. Beaucoup d'informations circulent sur les noms de ministres suspectés d'être de potentiels porteurs du coronavirus.

Un agent de la STPU en plein dans la magouille arrêté!

Un chauffeur de la Société de transport public urbain (STPU) a été surpris en train de siphonner le carburant de son auto, dans une rue très peu fréquentée de Brazzaville. Pris en flagrant délit, le suspect était en possession d'un bidon de 25 litres et d'un tuyau. Une personne a filmé la scène avec son téléphone et ventilé la vidéo sur les réseaux sociaux. La police s'est saisie de cette vidéo, affirme-t-on, et a mené une enquête qui a abouti à l'arrestation du chauffeur suspecté au bout de deux jours. Celui-ci aurait avoué les faits. Il a été placé en garde à vue et sera déféré devant le parquet. Ainsi, pour quelques litres de carburant, il risque de perdre bêtement son emploi.

Bientôt les obsèques des indigents à Mayitoukou

570 corps non identifiés pour certains, d'indigents pour d'autres sont en dépôt et abandonnés dans les différentes morgues de Brazzaville. Impuissante face à cette situation, la direction des pompes funèbres avait lancé un appel à l'aide pour les enterrer. L'Etat a réagi favorablement et octroyé une aide de 3 millions de francs CFA. Ainsi, on procédera d'ici la fin de la semaine en cours à l'inhumation de ces indigents à Mayitoukou, un village du département du Pool situé à plus de 20 km de Brazzaville. Il faut dire que la pauvreté ayant atteint de larges couches de la population, il y a des familles qui n'arrivent pas à faire face aux frais des funérailles d'un parent. «Les pouvoirs publics devraient prendre leurs responsabilités sur ce plan en réhabilitant l'assistance sociale», commente la rue.

Un pont s'effondre à Louolo dans le Pool

Un pont forestier s'est effondré au passage d'un camion lourdement chargé de marchandises à Louolo, une localité du département du Pool, vers Kindamba. L'accident aurait fait des blessés, mais aussi un mort, selon le journal en ligne Les Echos du Congo-Brazzaville.

Crépitements d'armes légères de guerre à Talangaï

Les habitants de Talangaï ont été surpris, l'après-midi du mardi 24 mars 2020, par des crépitements d'armes légères de guerre qui ont provoqué une panique générale dans un quartier du sixième arrondissement de Brazzaville. Selon les informations distillées par des témoins, il y a eu une descente de police au domicile d'un citoyen qui hébergeait, semble-t-il, des gens en provenance de France, pays classé à haut risque de virus par le Gouvernement. Ils se seraient, dit-on, soustraits à la mesure de mise en quarantaine telle que décidée par le Gouvernement. Mais face à la résistance opposée à l'intervention de la police, celle-ci a usé des tirs de sommation pour accéder au domicile. Il y a eu un début de débâcle dans le périmètre immédiat. Le propriétaire du domicile a été maîtrisé. La police recherche les autres personnes en fuite.

Des mesures de restriction dans le transport en commun

Le maire par intérim de Brazzaville, Guy-Marius Okana, a pris le taureau par les cornes, face au coronavirus. Il a pris des dispositions afin d'éviter que les transports en commun soient des foyers de contagion pour les populations de la capitale. Dans une circulaire municipale publiée le 24 mars dernier, il impose aux transporteurs et aux usagers des taxis et de bus une nouvelle conduite à tenir désormais dans l'exercice de leur métier dans la ville. Point essentiel: limitation du nombre des passagers: seulement quatre occupants au maximum dans un Picnic; dix personnes au maximum, dont le chauffeur, dans un bus Hiace; vingt personnes au maximum dans un bus Coaster et trente personnes au maximum dans les bus de la Société de transport public urbain (STPU).

Des agents peu vertueux

La police de la circulation routière veille à la mise en application des mesures de restriction imposées par le maire par intérim dans les transports en commun à Brazzaville. Mais certains agents sont peu vertueux. On l'a constaté jeudi 26 mars, au croisement du boulevard Denis Sassou-Nguesso avec la rue Duplex, vers le domicile du ministre Claude Alphonse Nsilou. Les minibus en infraction étaient arrêtés. Mais c'est après les avoir «grattés» qu'on les libérait. «Où est le reçu?», a tenté de demander un passant au policier. «Chut, ne demande pas, circule!» lui a conseillé son compagnon de route.

PROJETS INNOVANTS DES SOCIÉTÉS CIVILES ET COALITION D'ACTEURS (PISCCA)

La France va financer les Organisations de la société civile congolaise

Le lancement du programme Projets innovants des sociétés civiles et coalition d'acteurs (PISCCA) d'aide à la société civile a fait l'objet, jeudi 12 mars dernier, d'une conférence de presse à l'Institut français du Congo (IFC) à Brazzaville coanimée par M. Michel Pré et Mme Tiphaine Degoute, respectivement conseiller de la coopération et d'action culturelle, et chargée de mission de la société civile de l'ambassade de France.

Au total, douze projets seront financés par le Service de la coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'ambassade de France au Congo, à travers le programme PISCCA. Ce programme vise à favoriser le renforcement, la structuration et la professionnalisation des organisations issues de la société civile congolaise. Il a pour objectif principal d'appuyer l'émergence des solutions locales inclusives de développement durable avec et pour les populations issues des groupes les plus vulnérables au Congo, d'encourager des projets de développement local pérennes; de promouvoir les initiatives innovantes portées par la société civile; de renforcer les capacités des personnes bénéficiaires des projets et des Organisations de la société civile (OSC); d'accroître leur crédibilité vis-à-vis des autorités publiques entant qu'acteur du développement, etc.

«Ce projet d'appui de la société civile est une nouvelle ouverture du crédit que nous avons obtenu cette année pour les deux années à venir, 2020-2021, et qui fait suite au projet précédent qui était mis en œuvre sur 2018-2019», a déclaré Michel Pré. Présentant le programme PISCCA, Tiphaine Degoute a énuméré quelques critères à remplir. En effet, les organisations de la société civile congolaise qui souhaitent bénéficier d'un appui des PISCCA doivent répondre à un appel à projet, respecter des critères d'éligibilité stricts, trouver un cofinancement d'au moins 10% et être sélectionnées par un comité composé de différents acteurs. L'ambassade de France ne finance les projets qu'à hauteur de 90%.

Tiphaine Degoute a expliqué la procédure à suivre, dès que l'appel à projet sera publié. La première étape consiste à télécharger, à remplir le formulaire de demande de subvention PISCCA sur le site internet de l'ambassade de France et à le renvoyer à l'adresse demandée.

La seconde étape est réservée à l'analyse des dossiers retenus par un comité de sélection, composé de représentant des institutions françaises et congolaises, des partenaires techniques et financiers ainsi que de la société civile. La décision finale revient à l'ambassade de France.

«Les projets sélectionnés devraient être en alignement avec le Plan national de développement (PND) mis en place par le Gouvernement congolais, mais également dans la lignée des trois feuilles de route qui ont été signées en septembre dernier entre les Présidents congolais et français concernant la santé, l'éducation de l'enseignement supérieur; le climat et environnement», a ajouté la chargée de mission de la société civile de l'ambassade de France.

Ne peuvent pas être financés: des opérations de prestiges ou de simple opportunité sans but économique ou social défini; des actions humanitaires ou d'urgence; l'équipement et le fonctionnement de services administratifs ou d'association, surtout lorsque leur financement ne s'inscrit pas dans un véritable projet; des actions ponctuelles (bourses, etc.)

Le lancement du programme PISCCA 2020 s'inscrit dans la lignée des précédentes enveloppes mobilisées en faveur des Organisations de la société civile congolaise (OSC): projets Fonds social de Développement (FSD), projets Fonds d'appui aux sociétés civiles du Sud (FASCS) et programme PISCCA mis en œuvre par l'ambassade de France au Congo, entre septembre 2019 et septembre 2020.

A travers ces instruments, 120 projets ont été soutenus par la France depuis 1999 pour un montant total de 6,25 millions d'euros.

Moïse AMPION
(Stagiaire)

Qui me répondra?

Le Gouvernement ne semble encourager le port du masque hygiénique que dans des rares cas et pour les personnels syndicaux, mais le nouveau maire par intérim de Brazzaville entend les imposer dans les transports publics. Cacophonie chez les décideurs?

J.M (Moukondo, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

PASSATION DE SERVICE

Les activités du transport sont primordiales pour une croissance inclusive du Congo

Le ministère du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale est couplé maintenant à celui des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande. La cérémonie de passation a eu lieu à Brazzaville, vendredi 20 mars 2020. Désormais, c'est Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas qui a la charge des transports selon le décret n° 2020-58 du 16 mars 2020. Le sortant Fidèle Dimou a quitté ses fonctions officiellement en disant avoir servi la République avec dévouement et loyauté.

La passation de service a mis l'accent notamment sur les dossiers en court de traitement, l'organisation du ministère, les finances et la logistique. Les dossiers présentés ont été relatifs aux différents modes de transport. Les textes de ces différents dossiers sont en cours de traitement au secrétariat général du Gouvernement.

Concernant l'aviation civile, il est prévu la création et la mise en place d'une académie régionale de l'aviation civile de l'Afrique centrale, la création du centre de maintenance aéronautique de Brazzaville, le rapatriement des avions d'Eclair, la pénalisation du cadre juridique de la société Nouvelle Air Congo, l'acquisition des aéronefs et les négociations dans l'avenant de la convention Aéroco.

Pour le transport de surface, il est prévu d'engager des enquêtes relatives à la collision des trains intervenue à la gare de Gongi, le 30 juin 2019, non loin de Pointe-Noire, le projet de réhabilitation du CFCO par une société chinoise, la redynamisation des capacités fonctionnelles du CFCO, le suivi des opérateurs économiques du transport urbain et routier, la création du fichier national des immatriculations des véhicules, la création du bureau de gestion du fret terrestre, la préparation de la prochaine réunion de la

commission mixte de suivi de la convention de transport des marchandises signée entre le Congo et la RCA, l'organisation d'une rencontre entre le ministre et les différents acteurs du transport routier.

Concernant le transport maritime, il est prévu une mise en place du comité maritime national de suivi, l'élaboration des statuts particuliers des



Photo de famille à la fin de la cérémonie

corps des personnels de la marine marchande, la mise en place du mécanisme de financement des projets et programmes du sous-secteur maritime, la mise en œuvre de la stratégie maritime intégrée pour l'Afrique à l'horizon 2050, le dossier sur la recherche et le sauvetage, la participation à l'organisation et la coordination de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, la participation à la création du registre international des navires de



Mme Ebouka-Babackas et Fidèle Dimou pendant la signature

la République du Congo, la délimitation et la surveillance de l'espace maritime de la République du Congo, la construction du quai multi-

que les ports secondaires, la fonctionnalisation du port autonome d'Oyo, la réhabilitation des sociétés fluviales de la SOCOTRAF, la réhabilitation des ports secondaires d'Impfondo et de Mossaka, le dragage du quai du port public de Brazzaville, la réhabilitation de la navigation sur la rivière Alima, la redynamisation du groupement d'intérêt économique pour le service commun d'entretien des voies navigables et son appui financier, le projet de réhabilitation des voies navigables du réseau intérieur de la Cuvette congolaise, l'acquisition des équipements pour la réouverture des petites rivières allant de la rivière Nkéné dans les Plateaux jusque dans la Likouala, la sensibilisation des armateurs et des transitaires sur la prise en compte dans le système de facturation de la redevance fluviale.

Fidèle Dimou qui vient de quitter ce département ministériel l'a managé du 22 août 2017 au 16 mars 2020. Mme Ebouka-Babackas est la toute première femme à diriger le ministère des transports.

Philippe BANZ

MŒURS

L'impact des NTIC sur les jeunes

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) servent à faciliter la transmission de l'information et de la communication, mais laissent derrière elles des dommages qui touchent beaucoup plus les adolescents et les jeunes.

Hier il était impossible de communiquer comme aujourd'hui, par exemple l'on peut «se voir» par appels via les réseaux sociaux. Les NTIC par définition désignent tous les outils modernes qui facilitent la communication et l'échange de l'information comme l'information et l'internet.

Bien qu'elles soient très importantes dans des domaines comme le commerce (commerce électronique), professionnel (facilite le travail et les échanges), ces nouvelles technologies occasionnent des séquelles graves dans la jeunesse.

Au Congo Brazzaville, on vit un vrai spectacle de rues avec les NTIC. Les jeunes perdent leur culture, leurs valeurs par le biais des NTIC.

C'est déshonorant de voir des jeunes gens qui n'ont parfois pas encore atteint la maturité s'exhiber dans la ville avec des tenues qui choquent (pantalon troué, sous-vêtements visibles...) pour ressembler à telle ou telle star ou aux gens célèbres que l'on voit sur internet. Cela change leur mentalité et déprave leurs mœurs, un grand problème social. Il n'est pas rare aujourd'hui de rencontrer dans les rues de Brazzaville des ados ou des jeunes tatoués, percés aux oreilles et ignorant les conséquences néfastes que cela peut causer demain. Plus de la moitié le font juste pour copier ce qui se passe en Amérique, dans les téléfilms en Europe.

Les nouvelles technologies d'information et communi-



Les outils qui facilitent la communication

cation aliènent la jeunesse. Les jeunes ne peuvent plus vivre sans Facebook, Twitter, Whatsapp et autres téléphones portables ou ordinateurs. Plus de 91,5% des adolescents passent plus de deux heures par jour sur les écrans, ce qui change d'ailleurs leurs comportements à la maison (le renfermement) et en société. En effet, ils apprennent vite la vie sexuelle précoce, leurs sommeil est perturbé, ils ont les yeux sur les écrans,

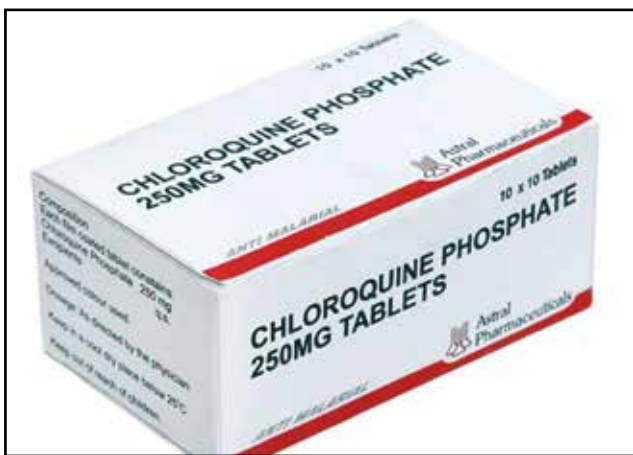
causent par appel, et font des vidéos avec des amis jusqu'à des heures tardives. On les voit fixés sur les écrans de leur téléphone traversant les rues et avenues ce qui peut également occasionner les accidents. Les NTIC n'ont pas que des effets positifs, car mal utilisées elles nuisent profondément à l'individu, menacent sa vie et sa santé.

Shara Deo-Gracias BOUKA
(Stagiaire)

CORONAVIRUS

La chloroquine présentée comme efficace pour lutter contre la maladie

La chloroquine, médicament controversé il y a encore quelques jours pour le traitement du paludisme et des maladies virales, a finalement rejoint le lot des médicaments reconnus pour la lutte contre le COVID-19, dans un essai clinique, nommé Discovery. Il est conduit par un consortium multidisciplinaire, réunissant plusieurs groupes de recherches français: Reacting.



Ce médicament est désormais très prisé

S'il est déjà prescrit aux malades à coronavirus à Marseille (France), aux Etats-Unis d'Amérique le Président Donald Trump encourage sa fabrication, pour soigner les patients souffrants du Coronavirus dans son pays. En France, l'étude a démarré le 22 mars 2020 dans quelques Centres hospitaliers universitaires (CHU), à Paris, Lyon, Nantes et Lille. Elle sera progressivement étendue à des dizaines d'autres CHU. Elle devrait inclure 3 200 patients en Europe, dont 800 en France. Certains testeront l'efficacité d'un médicament contre le

VIH, d'autres un antiviral développé contre le virus Ebola. La partie chloroquine sera ajoutée le 27 mars. Fin février dernier, le professeur Didier Raoult, à la tête de l'Institut hospitalo-universitaire Méditerranée infection à Marseille, annonçait «la fin de la partie» contre le virus. Il affirmait que la chloroquine jusque-là utilisée contre le paludisme, représentait l'arme la plus efficace contre le nouveau coronavirus. Dix jours plus tard, il a assuré qu'après six jours de traitements, seuls 25% des patients présentaient encore des symp-

tômes. Mais les réactions avaient été virulentes. Des scientifiques ont mis en garde contre les effets indésirables du médicament, notamment sur les seniors et lorsqu'il est associé à certaines familles d'antibiotique. Les conditions de test sont aussi critiquées. L'essai n'a été réalisé que sur 24 personnes, dont certaines ont quitté le protocole en cours de route, sans comparaison avec un groupe sous placebo ni utilisation de la méthode double-aveugle qui permet que ni les patients

ni les médecins ne sachent à quel groupe ils appartiennent. Les résultats sont tout de même suffisamment prometteurs pour provoquer l'intérêt de la communauté scientifique et pousser des chefs de cliniques à utiliser d'ores et déjà la chloroquine sur des patients atteints de COVID-19. Des études plus poussées s'avèrent plus nécessaires. Et l'automédication reste dangereuse: des cas d'empoisonnement ont été signalés au Nigeria. L'ajout de la chloroquine à l'essai Discovery devrait fournir des résultats dans moins de six semaines. Kinshasa, ville ayant enregistré au moins trois décès se trouve coupée avec le reste des provinces de la RDC. Le Président Félix Tshisekedi qui y a décrété l'état d'urgence a instruit le docteur Jean-Jacques Muyembé, premier responsable de la lutte contre la pandémie de coronavirus dans son pays, à étudier la possibilité de produire, dans les laboratoires de la capitale, une forte quantité de chloroquine pour traiter les patients qui représentent déjà plus d'une trentaine dans cette mégapole.

Gaule D'AMBERT

TCHAD

Attaque meurtrière de Boko Haram contre l'armée

Le Tchad observe depuis mercredi 25 mars dernier un deuil national de trois jours en mémoire des 98 soldats tués au cours des affrontements qui ont opposé l'armée aux forces rebelles de Boko Haram, lundi 23 mars 2020 à Bouma, dans la province du Lac. L'affrontement a été l'un des plus meurtriers pour l'armée tchadienne, selon le Président Idriss Déby Itno qui a décidé de se rendre lui-même sur les lieux pour conduire les opérations.



Le Tchad dans la désolation

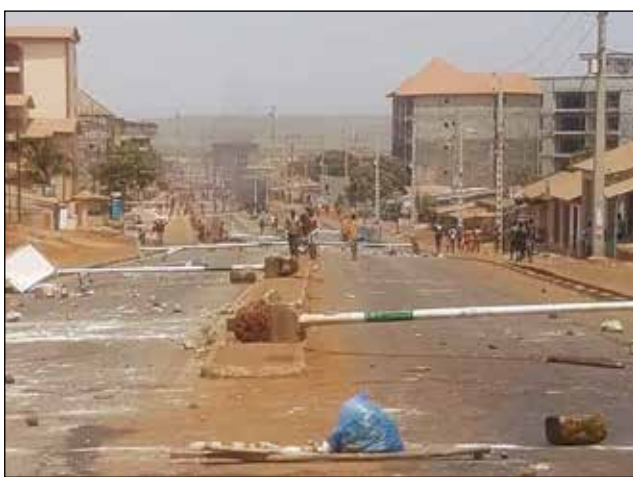
L'unité de l'armée tchadienne a été attaquée par surprise et sur quatre fronts. Les jihadistes, visiblement bien renseignés, n'ont pas laissé de temps de réaction aux soldats tchadiens. Et quand les renforts venus de la localité voisine de Kaiga Kindjiria sont arrivés, ils sont tombés dans une embuscade tendue par les assaillants qui ont emporté des armes, leurs morts et blessés et surtout brûlé plusieurs véhicules avant de battre en retraite. Selon le chef de l'Etat, l'unité de l'armée a été dégainée avant l'attaque. C'est ce qui explique la faible résistance face au déluge de feu des éléments d'Abu Musab al-Barnawi, leader de l'aile dissidente de Boko Haram reconvenue par l'organisation l'Etat islamique. Face à la situation, la colonne de l'armée, en route pour le Niger pour rejoindre la zone des trois frontières entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger a été détournée sur la zone des combats en attendant le réajustement du dispositif de l'armée tchadienne a annoncé mardi Idriss Déby. C'est la première fois que l'armée tchadienne, reconnue pour ses prouesses dans la région, essuie sa plus lourde perte. Et Idriss Déby dit prendre la mesure de la situation: «J'ai assisté à beaucoup d'opérations, mais perdre d'un seul coup autant d'hommes, c'est la première fois dans notre histoire. Je suis écoeuré. Nous allons revoir tout notre dispositif pour éviter ce que Bouma a connu». A en croire plusieurs sources de l'armée tchadienne, revoir le dispositif doit consister à mettre fin aux injustices que subissent de nombreux soldats. C'est ce dont doit s'occuper le chef de l'Etat, qui a décidé de rester au Lac Tchad pour diriger lui-même la réplique à Boko Haram.

M.M.M.

ELECTIONS EN AFRIQUE

L'impact du coronavirus semble ne pas effrayer certains dirigeants

En Afrique, le continent n'a pas été épargné par la propagation du COVID-19 qui ne cesse de sévir de façon foudroyante. Seulement, des pays ont préféré privilégier leurs calendriers électoraux au détriment de la lutte contre le virus. C'est le cas du Cameroun, de la Guinée, du Mali et du Bénin. Contre toute attente, les dirigeants de ces pays ont tenu à conserver ces rendez-vous électoraux, malgré l'hostilité des opposants et même du peuple.



La Guinée Conakry a encore compté ses morts

Alors que le monde faisait déjà face à la rudesse du coronavirus, le Cameroun a malgré tout maintenu son calendrier électoral avec l'organisation du premier tour du scrutin législatif, il y a quelques semaines. Bien que le rendez-vous a été respecté en termes d'échéance ou de délais, l'organe compétent en matière d'élections, Elections Cameroon (ELECAM) n'avait pas le droit de publier les résultats du scrutin avant le délai de trois semaines après sa tenue, conformément à la Constitution du pays. Dans le même temps, le pays a enregistré son premier cas confirmé du coronavirus, le tout premier dans la sous-région Afrique centrale, avant d'en connaître d'autres par la suite. Un vrai défi, encore plus pressant que les élections. En Afrique de l'Ouest, la Guinée, pays où le pouvoir faisait déjà face aux manifestations de l'opposition avec à ses côtés la

société civile au sein de la plateforme dénommée Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), a elle aussi organisé après des reports, le double scrutin référendaire et législatif. Un scrutin qui s'est tenu sous tension, et qui a occasionné des morts. Même au lendemain de celui-ci, la tension n'a pas cessé sévir et la plateforme regroupant l'opposition et la société civile ne décolère pas. Bien que boudé par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine (UA) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le Président Alpha Condé est resté sourd et intraitable dans son projet de convoquer ses concitoyens à cette échéance dans un contexte tendu. Ce double scrutin s'est tenu dimanche dernier; il n'a fait que conforter les craintes que les uns et les autres exprimaient sur l'avenir du pays dans un tel contexte.

Au Mali, le Président Ibrahim Boubacar Keita qui a décidé l'état d'urgence dans son pays est malgré tout incriminé pour avoir maintenu l'élection législative du dimanche prochain alors que le pays, comme beaucoup d'autres sur le continent ploie déjà sous la propagation du coronavirus. Le Bénin a lui aussi prévu de tenir les élections communales pour mai prochain, alors que les experts et l'Organisation mondiale de la Santé préviennent l'Afrique que les jours à venir pourraient s'avérer plus rudes pour elle; que la pandémie pourrait se montrer plus dévastatrice en Afrique qu'ailleurs. Dans ce pays d'Afrique de l'Ouest, la vie n'a presque pas connu grand changement en dépit de l'avancée au quotidien de l'épidémie. Et la Commission électorale nationale autonome (CENA) est à pied d'œuvre pour l'organisation de ce scrutin.

Azer ZATABULI



E2C.SA ENERGIE ELECTRIQUE
DU CONGO
DIRECTION GENERALE
Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO
B.P.: 95 -
Tél.: 222 81 05 66/222 81 05 69
BRAZZAVILLE

REPUBLIQUE DU CONGO
*Unité *Travail* Progrès*

COMMUNIQUE

La Société Energie Electrique du Congo (E2C SA) informe son aimable clientèle que les agences et points de vente restent ouverts et qu'ils peuvent y effectuer toutes leurs opérations comme d'ordinaire en toute sécurité.

Toutefois, des mesures appropriées ont été prises pour la protection de la santé de la clientèle et de ses travailleurs en application des dispositions prises par le Gouvernement de la République sur le respect strict des gestes barrières face à la pandémie du coronavirus (COVID-19).

E2C appelle donc la clientèle au respect scrupuleux desdites mesures.

«Notre énergie pour vous servir»

Fait à Brazzaville, le 25 mars 2020

Le Directeur Commercial



Cyriac Abdon MOSSONGO



Aménagement des Horaires

Cher(e)s Client(e)s,

A partir du 30/03/2020 les agences LCB Bank fonctionneront en journée continue selon les horaires ci-dessous :

☐ Lundi à Vendredi : 08h15 à 15h00

☐ Samedi : 08h45 à 12H00

Bonne compréhension

La Direction Générale de LCB Bank



☎ 05 717 11 11 - 06 700 48 48

🌐 www.lcb-bank.com

Suivez-nous sur     

IN MEMORIAM

Gabriel BOKILO, dix ans déjà!



Il y a dix ans, dans la nuit du 25 au 26 mars, Gabriel BOKILO, notre Baron nous quittait dans un hôpital parisien, laissant sa mère Cécile BAKALE, son épouse, ses enfants, toute la famille BOKILO, ses parents de Bouegni et de Libala et ses amis de tous horizons dans une profonde désolation. pour lui. A vous tous et toutes qui l'avez connu et estimé, merci d'avoir une pensée pieuse
Un hommage familial lui sera rendu dès que les circonstances le permettront.

Pr André-Patient Bokiba



BP: 711 – Pointe-Noire
Téléphone: (242) 06 702 19 80
République du Congo
E-Mail: info@papn-cg.org
Web: www.papn-cg.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué de presse/Coronavirus/Covid-19/suivi des mesures de prévention du PAPN

Dans le cadre de la mise en application des dispositions prises par le gouvernement de la République du CONGO pour faire face à la pandémie du Coronavirus/Covid-19, la Direction Générale du PAPN porte à la connaissance de tous les usagers que les mesures suivantes devront être scrupuleusement observées au Port Autonome de Pointe-Noire.

1. Accès au Port: Entrée:

- Contrôle thermique des personnes à l'entrée du port (obligatoire);
- Dans les locaux des sociétés et administrations installées dans le port: se soumettre au lavement des mains (au gel hydro alcoolique ou eau + savon antiseptique) obligatoire;
- Dans les installations secondaires (ILOGS/ TOTAL/ BOSCONGO/ POSTE PETROLIER/ CONGO TERMINAL, quai môle du port public): prise de température et lavement des mains (au gel hydro alcoolique ou eau + savon antiseptique) obligatoire.

2. Accueil Navires:

- Montée Conjointe: Seules les administrations suivantes feront la montée conjointe à bord des navires pendant la période de crise: Marine Marchande (02) agents, Douanes (02) agents, Service Transfrontalier (01) agent, PAPN (01) agent, Santé (02) agents, Phytosanitaire (01) agent selon la nature de la cargaison.

3. Transport des personnels & des visiteurs

- Les responsables des administrations et sociétés installées dans l'enceinte portuaire, sont tenus d'assurer le transport de leurs personnels et visiteurs à l'entrée et à la sortie du port.

4. Consignataires

- Les dispositions relatives à la transmission de la liste des dix derniers ports touchés ainsi que celle de la fiche sanitaire dans un délai de 48h avant l'entrée du navire, demeurent d'actualité.

J'attache du Prix au respect scrupuleux des présentes dispositions qui prennent effet à compter de la date de signature.

Fait à Pointe-Noire, le 20 Mars 2020

Directeur Général
Séraphin BHALAT

«Nous soutenir dans la prière»

Quelques jours après la publication de sa nomination comme nouvel évêque de Kinkala, Mgr Ildevert Mathurin Mouanga appelé à quitter le Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda où il a exercé comme recteur pendant six ans, nous a accordé une interview exclusive. Le nouvel évêque aborde les réalités du Grand séminaire et appelle le peuple de Dieu du monde entier à le soutenir dans la prière, dans sa nouvelle charge que Dieu lui a confiée.

***Bonjour père-recteur. Hier recteur du Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda, aujourd'hui nouvel évêque de Kinkala, pouvez-vous présenter la structure que vous avez dirigée pendant six ans et que vous allez quitter bientôt?**

**Le Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda est un séminaire qui avait été construit en 1947. C'est une assez vieille structure aujourd'hui. Donc, d'abord comme séminaire Libermann, situé dans l'actuel site du séminaire de l'archidiocèse, le Petit Séminaire Saint Jean. Et puis en 1967-1968, il a été déplacé sur ce site. Ici, sur le site actuel, il a 51, 52 ans. Et à partir de 1977, il a pris le nom de Cardinal Emile Biayenda. Donc, d'abord séminaire François Libermann, puis Cardinal Emile Biayenda. Alors qu'il était séminaire François Libermann, c'était un séminaire régional. Donc, on y formait les prêtres de Centrafrique, du Gabon et certains prêtres du Tchad aussi, si je ne m'abuse. Et puis, petit à petit, il est devenu un séminaire national relevant de la Conférence épiscopale du Congo. Mais, en dernière instance, c'est un séminaire qui dépend de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples, qui est à Rome. Voilà un peu comment on peut présenter le séminaire Cardinal Emile Biayenda. Mais, entre-temps, il y a 25, 27 ans, si mes calculs sont bons, la séparation d'avec le Grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha. Donc les deux cycles de départ: cycle de philosophie et cycle de théologie sont devenus autonomes. Nous continuons à partager la même concession. Voilà présenté de manière générale, le séminaire Cardinal Emile Biayenda.

***De manière globale comment se présentent les résultats de l'année académique écoulée?**

**L'année académique écoulée a connu, mais comme toutes ces dernières années, une croissance du nombre des séminaristes. Pour cela, nous avons dû agrandir le réfectoire. Parce que celui qui était là depuis 1967, 1968, ne répondait plus. Très curieusement pour l'année dernière, nous n'avons eu que 10 finissants; ceux qui étaient en 4^e année, qui ont fini leur formation et qui sont allés dans les paroisses. C'était une année un peu particulière. Voilà globalement, comment on peut présenter les résultats de l'année écoulée.

***Quelles sont les statistiques des séminaristes par diocèse?**

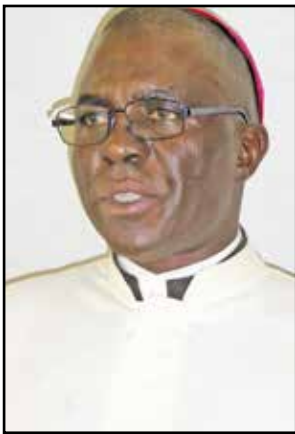
**Vraiment, mettre les statistiques par diocèse, il faut avoir les documents à l'appui. Mais cette année, nous avons 97 théologiens de tous les 9 diocèses du Congo. Ce n'est pas facile. Pour une petite idée, lorsqu'on a construit ce séminaire, il avait été construit pour 45 séminaristes. Une cinquantaine d'années après, les effectifs ont pratiquement doublé, sinon triplé. C'est un peu ça, la situation actuelle du Grand séminaire. Voilà pour le séminaire Cardinal Emile Biayenda. Seulement pour les statistiques, il faut avoir les documents sous les yeux. C'est alors qu'on peut donner de statistiques plus justes.

***Avez-vous rencontré des difficultés dans l'exercice de votre ministère de recteur?**

**Les difficultés ne manquent pas! Elles sont inhérentes à toute vie. Et donc, ce n'est pas à la charge de recteur qu'elles auraient manqué. Dans la foi, les difficultés, on les confie au Seigneur, tout comme les joies, d'ailleurs. Les difficultés, ça ne manque pas. Notre Eglise est en train de s'agrandir. La société est en train de changer. Les gens ne sont plus les mêmes. Donc, former les jeunes au sacerdoce aujourd'hui, ce n'est plus la même chose comme on les formait il y a 20 ans de cela. Ça, c'est déjà une difficulté majeure. Juste pour donner une petite illustration: nous, quand nous entrons au séminaire, le téléphone portable n'existait pas. Il y avait un téléphone fixe. On allait appeler le séminariste lorsqu'il y avait un besoin pour qu'il vienne au téléphone. Aujourd'hui, chaque séminariste a son téléphone portable. La donne a beaucoup changé. Ça, c'est un type de difficulté. Au niveau matériel, je vous ai dit que le séminaire sur ce site existe il y a une cinquantaine d'années. La structure est en train de vieillir, et on le sent de manière assez visible. Une autre difficulté qui va avec la difficulté financière. Avec la conjoncture actuelle, les prix des denrées sur le marché ont augmenté. Nourrir un séminariste, tel que nous le faisons, avec trois repas réguliers chaque jour, ce n'est plus facile.

***Avez-vous une idée sur votre successeur à la tête de cette institution?**

**Pour le moment, les évêques n'ont pas encore décidé. Mais, ils le feront en temps opportun. Il ne devrait pas



Mgr Ildevert Mathurin Mouanga

y avoir de problèmes. Mais, je ne peux pas en savoir plus.

***Avez-vous des suggestions pour l'avenir de cette maison de formation des futurs prêtres?**

**Je pense que pour notre séminaire, il faudra continuer à réfléchir, il faut en arriver à le rendre plus autonome dans la gestion. Nous-mêmes, depuis quelques années, nous avons lancé un petit élevage de petits ruminants, donc des moutons, des chèvres et des cabris. Nous avons lancé une petite porcherie, à côté, il y a une boulangerie aussi, tout cela pour qu'on en arrive un jour à une plus grande autonomie dans la gestion financière. J'espère que le Bon Dieu accordera sa bénédiction dans toutes ces initiatives-là, pour que le problème financier, un des problèmes épineux de notre séminaire soit résolu.

***Excellence, aujourd'hui, nouvel évêque de Kinkala, père évêque, quel sera le plan de votre action pastorale au lendemain de votre prise de possession canonique de votre siège?**

**Un plan d'action pastorale, pour le moment nous n'en parlons pas encore. Il faut attendre tout ce que l'Eglise a prévu. Il faut aller sur le terrain, l'observer, et à ce moment-là, on peut chercher à dégager un plan pastoral. Il faut parler avec le peuple de Dieu, avec les ouvriers apostoliques, les prêtres, les religieux, religieuses, les catéchistes. A ce moment-là, on pourrait élaborer un plan pastoral. Déjà, pour ce qui concerne le diocèse de Kinkala, le premier synode diocésain que Mgr Louis Portella Mbuyu avait organisé, à l'issue de ce premier synode diocésain, il y avait eu l'élaboration d'un plan pastoral. Ça sera déjà un outil qui nous permettra de travailler dans ce diocèse qui nous a été confié.

***Vous héritez d'un diocèse où les paroisses ont perdu leur vitesse de croisière, comment entendez-vous mener votre action pour relever les défis qui vont se présenter à vous?**

**La première chose que nous faisons, c'est prier. Prier pour que le Seigneur accorde la paix à notre pays, le Congo, de manière gé-

nérale, et particulièrement dans cette contrée où se trouve inséré le diocèse de Kinkala, le département du Pool. Pour nous chrétiens, avec ce que le Saint Pape Paul VI nous avait enseigné: «Le développement, c'est l'autre nom de la Paix», nous ne pourrions parler de paix que lorsque le Congo aura atteint un grand niveau de développement matériel. Et, il ne faut pas l'oublier. Et, Mgr Portella, avant qu'il n'arrive à la fin de son service, avait écrit une lettre pastorale, dans laquelle il disait que les ossements desséchés revivront. C'était pour lui comme pasteur de ce peuple, de maintenir l'espérance au sein de ce peuple de Dieu. Parce que l'amour de Dieu, comme le dit Paul aux Romains, a été déversé dans nos cœurs. Et c'est ça qui nous a été donné. Et sur ce plan, nous pouvons dire que Mgr Louis Portella Mbuyu, comme pasteur de ce peuple, a abattu un grand travail. Et nous pouvons lui rendre hommage au moment où le Pape a accepté qu'il se repose, un tout petit peu.

***Auriez-vous un message à l'endroit de la diaspora éparpillée aussi bien sur les neuf diocèses du pays qu'à l'étranger, aux personnes de bonne volonté susceptibles d'accompagner votre ministère épiscopal?**

**On n'est pas évêque tout seul! Même le plus brillant ne saurait l'être. Le message que nous pouvons lancer au peuple de Dieu dans le monde entier, aux hommes de bonne volonté: premièrement, c'est de nous soutenir dans la prière. Je ne cesse de dire aux uns et aux autres que je rencontre, le premier cadeau, s'il y en a un, qu'il faut me faire, c'est de me soutenir dans la prière. Le peuple de Dieu a besoin que l'on prie, que nous priions. Et puis, tout ce qu'on peut apporter à ce diocèse pour sa reconstruction, pour son relèvement, nous sommes ouverts à l'accueil de tous ceux qui viendront. Nous ne pouvons dire que les intentions de bien et de tous les désirs de venir en aide au diocèse de Kinkala.

***Auriez-vous autre chose peut-être pour clore notre entretien?**

**Autre chose: dire merci au Seigneur, et remettre tout cela à sa bonté, à sa miséricorde. C'est lui qui choisit, c'est lui qui confie la mission, c'est lui qui confie la charge. Et c'est aussi à lui de la soutenir. Il y a une oraison que j'aime bien et que nous trouvons dans la liturgie: «Inspire notre action Seigneur et que tu la soutiennes jusqu'au bout, pour qu'enfin elle trouve en toi son achèvement.» C'est l'oraison que je dis souvent, et c'est la même oraison que je peux adresser aujourd'hui, au Seigneur.

Propos recueillis par
Gislain Wilfrid BOUMBA

«Je suis la résurrection et la vie. Qui croit en moi, même s'il meurt, vivra»

Textes: Ez 37, 12-14; Ps 129 (130); Rm 8, 8-11; Jn 11, 1-45

Cet avant dernier dimanche avant la Semaine Sainte, l'Eglise nous propose ce récit riche, élaboré et dramatique de l'Evangile de Jean, qui raconte la résurrection de Lazare. Ce récit et les trois autres textes de notre liturgie nous rejoignent au cœur de notre drame qui secoue notre monde depuis la fin décembre 2019. Alors que l'humanité traverse des moments des ténèbres, la liturgie de ce dimanche (que beaucoup suivront virtuellement), est dominée par la résurrection de Lazare. Quelques détails sont obscurs; quelques allusions sont perdues pour nous. Mais c'est évident qu'il ne s'agit pas d'un miracle comme les autres. Ici nous voyons un Jésus qui subvertit toutes nos attentes, toutes nos espérances. Ici Jésus se manifeste à nous comme celui qu'il est en vérité.

Quand il parle avec Marthe du deuil de son frère, Jésus ne dit pas: «attends, je le ferai ressusciter, il reviendra». Il dit «Moi, je suis la résurrection»: en utilisant cette expression «je suis», il s'identifie avec le Dieu de Moïse, qui s'était désigné en disant «je suis celui qui suis». Comme la première lecture nous indique, le Dieu d'Ezékiel avait promis à son peuple qu'il n'ouvrirait leurs tombeaux qu'afin que son propre esprit les habite, et pour qu'ils sachent que «je suis le Seigneur»; ainsi Jésus n'ouvre le tombeau de Lazare et ne le fait revivre après trois jours que pour donner un signe de sa gloire, la gloire qu'il avait auprès de Dieu «avant que le monde fût». En ressuscitant Lazare, il nous indique que lui-même aussi, IL EST. Dieu même – le Verbe fait chair, habitant parmi nous, manifestant la gloire divine, nous faisant naître de nouveau, d'en-haut, comme enfants de Dieu.

La réalité ne peut pas s'exprimer qu'indirectement, en expressions paradoxales; nos catégories de langage et de pensée ne peuvent pas la comprendre, la saisir. La foi conventionnelle que manifeste Marthe d'une manière exemplaire en la puissance de la prière de Jésus et en une résurrection future pour tous—cette foi pieuse n'est évoquée que pour être subvertie. Il ne s'agit plus de prière conventionnelle, ni d'une résurrection finale à la fin du monde—il s'agit d'une présence, ici et maintenant, du Jésus qui en vérité a l'autorité d'affirmer «JE SUIS». C'est une réalité qu'elle ne comprend pas, ni avant ni après le dialogue. «Seigneur, si tu avais été ici, mon frère ne serait pas mort.» Expression humaine, poignante, mais peut-être aussi ironique, comme beaucoup de réactions vers Jésus dans l'Evangile de Jean. Car dans une des perspectives que nous donne cette histoire-même si Jésus lui-même aussi pleure-Lazare n'est pas mort du tout en effet.

Jésus EST la résurrection; il EST éternellement là; alors Lazare, même s'il est décédé, n'a jamais été mort; c'est juste qu'il s'est endormi. L'Evangile de Jean nous invite à imaginer que nos peurs, nous doutes, nos deuils sont déjà transfigurés. Dans son récit de la Passion de Jésus que nous écouterons vendredi saint, il ne s'agit pas même là d'un acte de meurtre mais plutôt, pour ceux qui savent le voir, d'une intronisation, la manifestation finale de la présence glorieuse de Dieu. L'Evangile de Jean n'est pas le seul témoignage que nous avons de la présence de Jésus parmi nous, ni la seule ébauche dans la Bible de la signification de ses miracles et de sa mort. Et on a besoin des autres témoins aussi. Il y a des moments où c'est l'image d'un Jésus en désespoir, abandonné par son Père, qui doit nous parler, nous travailler, nous consoler. Mais ce dimanche l'Eglise nous invite à écouter Jean l'Evangéliste, à laisser ses paradoxes audacieux nous travailler, et à imaginer notre monde à travers une perspective nouvelle, transformée déjà surtout en cette période difficile.

En Jésus nos tristesses n'existent plus; si la situation actuelle de notre monde et de nos pays, avec les victimes du Covid-19, les tâtonnements, les ruptures et les irrationalités de leurs politiques, l'incivisme et l'inconscience de nos concitoyens face aux différentes mesures de prévention pour stopper la propagation de la maladie, nous fait peur, la foi nous fait déjà vivre dans une terre nouvelle, sous un ciel nouveau; la mort n'est qu'un sommeil; face aux menaces de nos ennemis qui peuvent nous blesser, comme ceux qui cherchaient à lapider Jésus, nous ne trébuchons même pas. Car nous aussi, nous voyons déjà la vraie lumière du monde; cette lumière nous habite déjà. Nous sommes marqués, certes, par la mort, mais déjà l'Esprit nous fait vivre, car celui qui a souffert dans la chair nous a proclamés néanmoins le message toujours bouleversant qu'IL EST la résurrection et la vie. Il s'ensuit que nous aussi qui croyons en lui, nous sommes déjà passés de la mort à la vie; même si nous mourrons, nous avons déjà la vie éternelle.

Saturnin Cloud BITEMO, SJ

PAROISSE SAINT JEAN MARIE VIANNEY DE MOULEKÉ (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Le pèlerinage et la récollection au centre du 60^e anniversaire

Dans le cadre du 60^e anniversaire de la paroisse Saint Jean Marie Vianney, les chrétiens adhérant dans les mouvements d'apostolat et d'autres n'adhérant à aucun mouvement sur instruction de l'équipe presbytérale conduite par l'abbé Maurice Misère Guenolé, administrateur paroissial, ont effectué un pèlerinage, samedi 14 mars 2020, à la Montagne Cardinal Emile Biayenda, lieu du martyre du vénéré pasteur. Ce pèlerinage a coïncidé avec la récollection du temps de carême sous le thème: «Chrétiens de Mouléké, qu'as-tu fais de ton baptême?»

Le pèlerinage a commencé par le chemin de croix animé par l'abbé Eymard Loubassou Kadia, vicaire paroissial, au cours de laquelle, les pèlerins ont observé les quatorze stations en souvenir de la passion du Seigneur Jésus. Au sommet de la montagne, après

une montée pénible et épuisante, les pèlerins ont rendu grâce à Dieu, récitée le chapelet en méditant les mystères joyeux du rosaire et ont observé les paroles écrites du Cardinal Emile Biayenda se trouvant dans la brochure de la neuvaine. Au bas de la montagne, la



Les chrétiens pendant la récollection

récollection a été animée par l'abbé Delphin Thècle Samba, vicaire paroissial. S'appuyant

sur le thème précité, il a défini la récollection comme étant une action de réunir, une retraite. La

récollection, a-t-il fait savoir, tire ses origines dans la bible bien que le nom ne soit pas mentionné. A travers les références bibliques, la récollection est faite après le service (Mt 6,30-32; Lc 6,12-13). Définissant le baptême comme la porte de la foi, l'abbé Samba a significé les grands signes de baptême: la croix, le vêtement blanc, la lumière, le pouvoir sacerdotal, le pouvoir prophétique, etc. Le chrétien, a-t-il précisé, c'est celui qui est animé par l'Esprit. C'est toute personne baptisée au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. «Le carême est un temps que l'Eglise nous donne pour nous préparer au temps de Pâques. Il commence le

mercredi des cendres et termine la veille du samedi saint excepté les dimanches», a-t-il dit.

Pendant ce temps de carême, l'abbé Delphin Thècle Samba a invité les chrétiens à la charité, faire un bilan. «Comme Jésus avait combattu le diable au désert, toi aussi pendant ce temps de carême, tu peux vaincre le mal», a-t-il fait savoir. Le pèlerinage a été clos par une messe présidée par l'abbé Delphin Thècle Samba et concélébrée par l'abbé Maurice Misère Guenolé.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA

Maître Léole Marcelle KOMBO Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire,
République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE POTENTIEL RH

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 10 Mars 2020, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 11 Mars 2020, sous le folio 048/6 N°272, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: POTENTIEL RH;

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);

Siège social: Quartier OCH, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo:

- Conseil, formation, audit, recrutement en Ressources Humaines;
- Mise à disposition du personnel;
- Import-export; Commercialisation

- des lessives;
- Fabrique de glace;
- Laverie automatique.

Ainsi que toutes opérations techniques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social susceptibles d'en favoriser le développement, la réalisation, l'extension ou tous objets connexes ou similaires;

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérant: Monsieur OUISSYKA Michel;

R C C M : C G - P N R - 0 1 - 2020-B13-00035 du 24 Mars 2020.

Pour insertion légale,
Maître Léole Marcelle
KOMBO.

ANNONCE

Maître Hugues—Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire
soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel
de Pointe-Noire, Email: hipoaty@gmail.com
Téléphone: (+242) 06 631 14 17

A reçu, par devant lui, en la forme authentique, la décision extraordinaire prise, en date à Pointe-Noire du vingt-trois août deux mille dix-huit, enregistrée Folio 051/1 n° 096, par les associés de la Société «IDEAL EXPRESS», Société A Responsabilité Limitée au capital de FRANCS CFA 1.000.000, ayant son siège social à Pointe-Noire, Avenue SCHOLCHER, en face de l'hôtel MARALA, quartier MATENDE, objet social: Transfert d'argent, inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro 17 B 440, recelant pour résolution.

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Conformément aux dispositions légales et statutaires, l'assemblée générale décide de transférer, à compter de ce jour, son siège social de Pointe-Noire, Avenue SCHOLCHER, en face de l'hôtel MARALA, quartier MATENDE, au 01, avenue, Pemosso Rond-Point LUMUMBA, Pointe-Noire, Congo.

Puis mention modificative a été prise au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro 17 B 440.

Pour avis,
Le Notaire.

Office Notarial de Maître Gervel Eric Mexan BIMBENI
Notaire titulaire d'un Office en la résidence de Brazzaville
125, rue des Compagnons De Brazza (ex Docteur Cureau)
Derrière la Grande Poste, Centre-ville, Brazzaville (République du Congo)
Téléphone: (242) 06 807 75 16 / 05 020 71 21 / E-mail: officenot.ericbimbini@gmail.com

ANNONCE LEGALE «BGFIBank CONGO» S.A.

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 10.000.000.000 Francs CFA passé à 30.000.000.000 Francs CFA
Siège social : Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville
Brazzaville (République du Congo) / RCCM: CG/BZV/ 07 B 519

I - AUGMENTATION DU CAPITAL DE 10.000.000.000 FRANCS CFA A 30.000.000.000 FRANCS CFA

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du dix-huit juin deux mille dix-huit, reçu en dépôt le dix septembre deux mille dix-huit par Maître Gervel Eric Mexan BIMBENI, Notaire titulaire d'un office à Brazzaville, sis 125, rue des Compagnons de Brazza, Centre-ville, et enregistré le dix-sept septembre deux mille dix-huit à la recette de Baongo, Brazzaville, Folio 164/1- N°1268, les actionnaires de la société dénommée «BGFIBank Congo» S.A, ont décidé :

II - DECLARATION NOTARIEE DE SOUSCRIPTIONS ET DE VERSEMENT CONSECUTIVE A L'AUGMENTATION DU CAPITAL

Aux termes de la déclaration notariée de souscriptions et de versements consécutive à l'augmentation du capital de DIX MILLIARDS (10.000.000.000) FRANCS CFA à TRENTE MILLIARDS (30.000.000.000) FRANCS CFA, reçue par Maître Gervel Eric Mexan BIMBENI, Notaire sus nommé le dix septembre deux mille dix-huit et enregistré le neuf mars deux mille vingt à la recette de Baongo, Brazzaville, Folio 044/6 - N°332, les actionnaires de la société dénommée « BGFIBank Congo » S.A, ont libéré les actions à la hauteur de VINGT MILLIARDS (20.000.000.000) FRANCS CFA représentant le montant de ladite augmentation de capital.

Par conséquent et conformément aux dispositions de l'article 614 de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales portant traité OHADA, le capital social passe de DIX MILLIARDS (10.000.000.000) FRANCS CFA à TRENTE MILLIARDS (30.000.000.000) FRANCS CFA.

III – RENOUELEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LA SOCIETE

• Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du dix-huit juin deux mille dix-huit, reçu en dépôt le dix septembre deux mille dix-huit par Maître Gervel Eric Mexan BIMBENI, Notaire titulaire d'un office à Brazzaville et enregistré le dix-sept septembre deux mille dix-huit à la recette de Baongo, Brazzaville, Folio 164/1- N°1268, les actionnaires ont décidé le renouvellement pour une durée de six (6) ans des mandats des :

- Cabinets PricewaterhouseCoopers et Ernst Young, en qualité de Co-commissaires aux Comptes titulaires.
- Monsieur Anaclet NGOUA et Monsieur Ludovic NGATSE, en qualité de Co-commissaires Suppléants.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro M2/20 - 147, le 19/03/2020.

Pour insertion légale
Maître Gervel Eric Mexan BIMBENI

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
NIU: P2005110002540126
E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

GROUP TEMED

Société par actions simplifiée
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: 19, Rue Mampouya Patrice, Makélékélé
RCCM CG/BZV/17 B 6918

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes du Procès-verbal de dissolution anticipée de la Société dénommée «GROUP TEMED», reçu par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA en date à Brazzaville du 16 mars 2020 dûment enregistré à Brazzaville à la même date, aux Domaines et Timbres de La Plaine, sous Folio 051/14, n°0865, il a été procédé à la dissolution anticipée de ladite Société sus énoncée.

Dépôt de deux expéditions du Procès-verbal de Décision des Associées a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 19 mars 2020, sous le numéro M2/20-148, les mentions modificatives ont été portées sous le numéro RCCM: CG/BZV/17 B 6918.

Pour insertion,
Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

FRANCOPHONIE 2020

Un jubilé perturbé par l'épidémie de coronavirus

L'année 2020 serait en principe historique pour la Francophonie et pour la langue française, car l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) célèbre cette année ses 50 ans. Le 20 mars 2020 aurait dû être une fête à travers le monde. Malheureusement la redoutable épidémie de coronavirus a chamboulé cette célébration.

Au Congo par exemple, des amoureux de la culture et d'autres citoyens attendaient à l'institut français du Congo (IFC) la conférence sur "l'histoire, enjeux et perspectives de l'OIF" qui devrait être animée par le Pr Omer Massoumou, doyen par intérim de la Faculté des Lettres, arts et sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi. La Francophonie qu'est-ce que c'est? Et que s'est-il passé pendant ce demi-siècle, depuis la naissance de l'OIF jusqu'à ce jour où la langue française est devenue l'une des langues les plus utilisées au monde?

Tout a commencé en 1970, le 20 mars plus exactement, lorsque quelques amoureux de la langue française dont Léopold Sédar Senghor, Habib Bourguiba et Hamani Diori ont organisé une conférence entre 21 pays et Etats francophones à Niamey, au Niger. Ces 21 pays ont signé une charte sur laquelle est basée la première Organisation intergouvernementale de la Francophonie portant le nom de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT).

L'objectif des fondateurs était de faire de la langue française un outil de développement. Celui-ci devait permettre de rapprocher différents peuples du monde. Après quelques années marquées par différents sommets, dont celui de 1995, à Cotonou (Benin) et de 1997, à Hanoï (Vietnam),

la Francophonie commence à gagner davantage en visibilité. L'Organisation change de nom en 2005, et devient Organisation internationale de la Francophonie.

Les années passent et la Francophonie ne cesse de se développer enchainant les actions politiques, les nouvelles coopérations, les signatures de nouveaux pays membres et de partenaires... Le nombre de francophones augmente d'année en année. Elle devient ainsi la langue officielle de certains pays et la langue principale d'enseignement pour d'autres. Depuis sa création jusqu'à cette



Une institutrice dispensant un enseignement en français

où on dénombre plus de 300 millions de francophones (selon l'Observatoire de la langue française). Il est utilisé dans presque tous les domaines de l'éducation au monde culturel, en passant par le monde des affaires, ce qui le propulse en tête de liste des langues inter-

journal'hui déjà bien installée notamment en Afrique où plus de 40% d'Africains subsahariens parlent le français, mais surtout en Europe. De la Belgique à la Suisse, en passant par le Portugal, l'Italie ou encore l'Espagne... on ne compte pas moins de 136 millions de personnes qui parlent français dans ces pays européens. Elle est la 5e langue après le chinois, l'anglais, l'espagnol et l'arabe.

S'il n'était que 21 pays à avoir signé la première charte de l'Organisation lors de la toute première Journée de la Francophonie en 1970, la Francophonie n'a cessé d'attirer de nouveaux membres durant ces 50 années jusqu'à son anniversaire aujourd'hui. On compte désormais 88 Etats et Gouvernements rattachés à l'OIF liés par la langue française, dont 54 pays en tant que membres officiels, 7 membres associés et 27 observateurs.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE



Des enfants heureuses d'apprendre à lire en français

journée de la Francophonie 2020, l'OIF a tenté de réussir son pari. En effet, elle a permis de renforcer la solidarité de nombreux pays liés par la langue française. Le français quant à lui se répand de plus en plus à travers le monde entier

nationales au côté de l'Anglais. De ce fait, les experts en statistique pensent que le nombre de locuteurs francophones dans le monde va doubler d'ici à 2060, pour atteindre les 700 millions. C'est encore loin certes, mais la langue française est au-

INONDATIONS

Près de deux mille personnes victimes seront prises en charge

Sous la houlette de la ministre des Affaires sociales, Antoinette Dinga Dzondo, il s'est tenu en février dernier à Brazzaville, une réunion de coordination humanitaire. Au cours de celle-ci, la question de la révision du plan d'urgence qui pourra intégrer les populations vivant dans les zones enclavées, qui jusque-là n'avaient pas été prises en compte, a dominé les échanges.

Une étude menée par le Programme alimentaire mondiale précise que près de 130 mille personnes sont en situation d'insécurité alimentaire. Cette situation concerne les districts de Mossaka (Cuvette) et d'Epena (Likouala), les pertes agricoles sont considérables et les prix des boutures de manioc et de bananes en hausse. Pour la ministre Antoinette Dinga Dzondo, les défis dus aux inondations pour soulager les populations sont énormes. «Dans la prise en charge des sinistrés, outre les localités déjà ciblées de la zone septentrionale, devraient s'ajouter les départements de Brazzaville, Pointe-Noire, quelques localités du Niari...».

Pour assister les populations victimes des catastrophes naturelles, un appel à mobilisation des fonds a été lancé. A propos, le Haut-commissariat aux réfugiés, par la voix de son représentant au Congo,

Cyr Modeste Kouamé, a fait savoir que dès la déclaration de l'état d'urgence humanitaire par le Gouvernement, en novembre 2019, les partenaires techniques et financiers ont pu rassembler 26% des besoins estimés pour appuyer la réponse déjà apportée par les autorités locales.



Antoinette Dinga Dzondo



Vue d'un quartier inondé à Pointe-Noire

Le directeur de cabinet de la ministre des Affaires sociales, Christian Aboké-Nza, qui a

présenté d'une manière globale la situation humanitaire, a recensé quelques actions clés

à réaliser pour le relèvement des populations sinistrées. Vue la destruction des plantations et le massacre du bétail, il est important d'accorder deux semestres d'assistance humanitaire à cette population. Au plan sanitaire, une surveillance épidémiologique adéquate s'impose en vue d'éviter la propagation des maladies hydriques. On peut aussi noter l'aide aux populations dans la reconstitution des moyens de transport nautique et dans la réhabilitation des infrastructures scolaires et sanitaires de base ainsi que la facilitation de la reconstitution des documents d'état civil abimés du fait de ces catastrophes naturelles, etc.

Il n'y a qu'à consulter les chiffres, le plan d'urgence revêt un caractère impérieux. La Likouala en tête de liste avec 15.819 ménages soit, 68.758 personnes sinistrées suivi de Brazzaville 6.514 ménages, soit 28.207 sinistrés méritent cette assistance. Toutefois, le pire est à redouter avec la pandémie de Coronavirus dont la menace à l'échelle mondiale est devenue une évidence.

Germaine NGALA

REGARD

Le Congo à l'heure du virus

Il est 7h à l'arrêt du bus, un lundi. Foule habituelle des autres jours de travail et des débuts de semaine. Les groupes de futurs voyageurs sont là, sereins mais frénétiques soudains à l'approche d'un minibus ou plusieurs, les traditionnels foula-foula. Le contrôleur depuis le bus, bientôt relayé par des «chargeurs» à terre, crie les directions. «Combattant!», «Total!», «Moukondo-Mazala!»....

On se bouscule pour rejoindre. Rires et altercations, comme à l'ordinaire. Aucune mesure de distanciation sociale ici, peut-être seulement un peu moins de onde qu'à l'ordinaire, en raison surtout de la fermeture des écoles et établissements de formation. Quand on tend l'oreille, les conversations ordinaires tournent autour des inquiétudes de tous les jours. A peine saisis-on, de temps en temps, le nom de «corona» (ou colona, selon la prononciation et l'âge de celui ou de celle qui en parle). Rires quand on veut se serrer la main, et qu'on se rappelle «cette-maladie-qu'on-ne-salue-pas-les-mains». Drôle? Non, apparemment. Parce que, un peu à l'écart, se tient un philosophe-maison. Il remue la tête, dubitatif, au vu de ce spectacle d'insouciance et de non-prise en compte de la présence du mal. «Cette maladie va tuer beaucoup d'idiots», décrète-t-il, en visant plus particulièrement un groupe de femmes, en uniformes de fraternités et qjui se demandent si, «vraiment», on ne doit pas se rendre à la morgue «pour pleurer nos morts».

On ne peut pas, confirme une «sœur». «Parce que c'est suite au vol de l'ancien maire, qui avait emporté des milliards de la caisse de la mairie». Un homme qui se tenait à côté, entre lui aussi dans la conversation. Et rectifie ce qu'il croit faux ;

- Non, ça n'a rien à voir avec le vol des milliards à la mairie. Il faut éviter les regroupements, c'est tout.

Juste. Mais il ajoute, au comble de la confusion :

- Ce qu'il y a de mal, c'est qu'ils ont interdit Dieu. Comment voulez-vous être sauvés sans messes, sans prières intenses, sans neuvaines et jeûnes, hein?

Là, la conversation s'anime et se fait plus véhémentes. Chacun sort sa part de Bible qui lui donne le droit de professer en public que le coronavirus, œuvre du diable, ne peut être défait si l'on fait taire les pasteurs et les cloches.

- Un taxi s'arrête. Deux passagers sont déjà à bord. Il en cherche un troisième pour rentabiliser la course....

- Moi, je ne monte pas dans un taxi où il y a déjà des gens, décrète quelqu'un.

- Moi, je ne monte que si le taximan a déjà son masque hygiénique, avance quelqu'un d'autre déclenchant la fureur du chauffeur qui en a marre d'attendre la fin de discussions qui ne lui rapportent rien.

- Vous allez vous décider de monter, oui ou non? Moi, j'ai des enfants à nourrir !

Et sans doute, vu la situation, aussi une future veuve, non? Scène de vie courante dans le Congo en temps de virus.

A.S. MIANZOUKOUTA

CORONAVIRUS A POINTE-NOIRE

Un virus pas comme les autres

Depuis la déclaration du Gouvernement sur un premier cas de COVID-19 à Pointe-Noire, la vie des Ponténégrins ressemble à une voiture sans freins. La ville d'ambiance devient une cité silencieuse dès l'annonce de ce premier cas de COVID-19. Vas et viens dans les ruelles où chacun est devenu impatient de voir vite passer une journée devenue longue par manque des bruits, des chants et des sonorités habituelles d'une ville vivante d'habitude.

Dans les bus, chacun donne l'information à sa manière. Certains la tiennent pour un «bras-bras» avec un haussement d'épaules dubitatif, d'autres pensent que cette pandémie est bien tombée, pour éduquer les hommes plus fidèles aux boîtes de nuits, V.I.P. et autres caves qu'à une vie de famille.

«Moi, je pense que ce virus vient mettre de l'ordre dans certains foyers. Car les hommes fidèles aux V.I.P. n'y auront plus accès car tout est bloqué (Rire). Je suis vraiment contente (Rire)», assure une des passagères du bus.

En effet, ce virus a suscité de la panique dans la ville océane. Les Ponténégrins, tous en file indienne dans les supermarchés, pour des provisions de nuit comme de jour, s'interrogent sur l'avenir. Nombreux, désespérés, ne savent même plus quelle marchandise prendre.

Mais il est d'autres citoyens de la ville pour qui il faut saisir une aubaine: ce sont les commerçants. Ils en profitent pour monter les prix de leurs produits. Les pharmaciens passent le prix des gels du simple au triple. Les vendeurs d'habits d'occasion deviennent des grands experts de santé, vendent sur le terrain des masques peut-être non médicaux, des seaux où d'équipements légers utilisés dans certaines administrations pour le lavement des mains. Désormais, toute boutique, local administratif met à son entrée un seau d'eau plus du gel des mains.

D'autres personnes encore deviennent tout simplement des médecins, qui donnent les traitements à suivre pour combattre le COVID-19: mélanger du citron et de l'ail et tout va partir ! Bras-bras !

En cette période de fermeture des Eglises et des lieux de culte, comment se comportent les serviteurs de Dieu? Comment ils vivent cette période de crise sanitaire? Ça devient difficile, disent certains pasteurs ou guides de communauté. Coronavirus, un virus pas comme des autres, si dangereux et si compliqué, trouvent les Ponténégrins. Il faut se laver les mains? Mais avec quelle eau, avec quel courant, quand les robinets sont secs et les compteurs électriques ne produisent que des factures, pas de courant?

Madocie Déogratias MONGO

ANNONCE

Maître André POBA, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise, 377, avenue Jacques OPANGAULT, Hôtel Suite-Sweet, 1er étage, en face de l'immeuble Jean Pierre THYS-TERE TCHICAYA, Téléphone: (242) 06 632 40 06/E-mail: andrenaveck@gmail.com

A, suivant acte authentique reçu le dix-huit février deux mille vingt, enregistré folio 3515 n°093, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée ;

Dénomination: DKS SERVICES CONGO ;

Objet: Bâtiment Travaux Publics, Construction, Génie civil, Prestations de services (Froid, Electricité et Plomberie), Mise à disposition du personnel et Location des voitures) ;

Capital: UN MILION (1.000.000) ;

Siège: Pointe-Noire, Zone Industrielle Foire, 377, avenue Jacques OPANGAULT, immeuble Suite Sweet, République du Congo ;

Gérance: La cogérance comme mode d'administration de la Société;

Elle est assurée par Monsieur PINTO Manuel, demeurant à Pointe-Noire, quartier Centre-ville, de nationalité Portugaise, né à Trancosoguarda, le 12 novembre 1975 et Monsieur DILOUNGOU Stanislas, demeurant à Pointe-Noire, quartier Mpa-ka, de nationalité Congolaise, né à Loubomo (Dolisie), le 29 août 1983;

R.C.C.M.: CG-PNR-01-2020-B12-00033

**Pour avis,
Le Notaire.**

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville; B.P.: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64 République du Congo

ANNONCE LEGALE

«OLIVE ENERGY CONGO»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration

Au capital de Francs CFA: Dix Millions (10 000 000)

Siège social: 06, Rue Faidherbe, Centre-ville

3ème étage Immeuble ELBO SUITE, BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

RCCM: CG-BZV-01-2019-B14-00012

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL - TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL ET MISE A JOUR DES STATUTS

I- Aux termes du Procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la société «OLIVE ENERGY CONGO», en date à Brazzaville, du 9 décembre 2019, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 4 mars 2020, enregistré à Brazzaville le 9 mars 2020, folio 046/5, no 0772; les actionnaires de ladite société ont pris les résolutions suivantes:

I- Résolution à titre Ordinaire:

- Révocation et remplacement d'un Administrateur ainsi que la nomination de deux nouveaux administrateurs ;

II- Résolutions à titre Extraordinaire:

-Extension de l'objet social ;

-Modification de l'article 2 des statuts de la société ;

-Transfert du siège social de Brazzaville (06 Rue Faidherbe, Centre-ville, 3ème étage, Immeuble ELBO SUITE) à Pointe-Noire (54 Avenue Charles De Gaulle, 1er étage Immeuble UMA, Elais Business Center, Centre-ville) ;

-Modification de l'article 6 des statuts de la société ;

-Rémunération des administrateurs ;

-Pouvoirs pour accomplir les formalités.

Formalités Légales:

1- Mention modificative au RCCM no CG-BZV-01-2019-B14-00012 a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, duquel Greffe la société «OLIVE ENERGY CONGO» a été radiée ;

2- Nouvelle inscription a été prise au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, duquel Greffe la société «OLIVE ENERGY CONGO» a été inscrite au RCCM sous le no CG-PNR-01-2020-B14-00005.

Fait à Pointe-Noire, le 24 mars 2020.

**Pour avis et mention,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.**



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN (PEEDU)
Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 - Brazzaville
Tél : (00 242) 05 556 87 87 - Email : pedu_congo@yahoo.fr



RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME CHARGEE DE L'ELABORATION DES CODES RESEAUX DU SYSTEME ELECTRIQUE CONGOLAIS

1.Attributaire du marché

Nom: RTE International

Prix de l'offre (lu publiquement) : 364 530 Euros Hors Taxes soit 239 116 005 FCFA Hors Taxes

Prix de l'offre après évaluation : 364 530 Euros Hors Taxes soit 239 116 005 FCFA Hors Taxes

Prix du contrat : 364 530 Euros Hors Taxes soit 239 116 005 FCFA Hors Taxes

La durée prévue pour l'exécution de toutes les prestations est de sept (07) mois.

2.Liste restreinte : Quatre (04) consultants :

- RTE International France ;
- TRACTEBEL Belgique ;
- SOFRECO France;
- GROUPEMENT ENERGY MARKET AND RATES Nigeria.

3.Consultants ayant soumis leurs propositions (Techniques et financières) :

- RTE International France ;
- TRACTEBEL Belgique.

4.Consultants n'ayant pas soumis leurs propositions (Techniques et financières) :

- SOFRECO France;
- GROUPEMENT ENERGY MARKET AND RATES Nigeria.

5.Scores techniques attribués à chaque consultant

Nom des consultants	RTE International	TRACTEBEL
Critères		
Expérience spécifique des consultants pour la mission	10	10
Conformité du plan de travail et de la Méthode proposée aux Termes de Référence	27,37	25,25
Qualifications Générales et compétences du personnel clé pour la mission	56,37	48,05
Score total	93,7	83,3
Classement	1er	2ème

6. Résultats combines offres techniques et financières

N°	Noms des consultants	Score technique pondéré	Score Financier pondéré	Score total	Classement
1	RTE International, Immeuble Le Lafayette 2, place des Vosges, 92051 Paris La Défense Cedex Tél : +33 665 98 16 06 Email : Nicolas.giraud@rte-international.com / nicolas.breham@rte-international.com / philippe.michal@rte-international.com	65,59	27,33	92,92	1 ^{er}
2	TRACTEBEL, Boulevard Simon Bolivar, 34-36, 1000 Brussels-BELGUIM Tél : +32 2 773 99 11 /+32 2 773 71 65 E-mail : engineering@tractebel.engie.com / Philippe.deschoutheete@tractebel.engie.com	58,31	30	88,31	2 ^{ème}

6.Montants après évaluation.

Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement	Prix de l'offre après évaluation
RTE International	364 530 Euros Hors Taxes soit 239 116 005 FCFA Hors Taxes	364 530 Euros Hors Taxes soit 239 116 005 FCFA Hors Taxes
TRACTEBEL	332 230 Euros Hors Taxes soit 217 928 594 FCFA Hors Taxes	332 230 Euros Hors Taxes soit 217 928 594 FCFA Hors Taxes

Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande au plus tard le 06 avril 2020, à l'adresse ci-dessous : Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) - Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier - Brazzaville - République du Congo - Tél : (242) 05 556 87 87. Email : pedu_congo@yahoo.fr.

Fait à Brazzaville, le 24 mars 2020
Le Coordonnateur du PEEDU,

Maurice BOUESSO./

DECES A PARIS DE MANU DIBANGO

Le roi de l'afro-jazz est mort à 86 ans du Covid-19

Après l'artiste congolais Aurlus Mabélé, le «Roi du soukous», le coronavirus, cette pandémie partie de Chine et qui a essaimé dans les quatre coins de la planète, vient d'emporter un autre roi, mais cette fois-ci d'un autre genre musical, l'afro-jazz. Le célébrité chanteur et saxophoniste camerounais, Manu Dibango, que l'on surnommait aussi Papy Groove, était le roi de l'afro-jazz. Il a rendu l'âme le mardi 24 mars dernier dans un hôpital de la banlieue parisienne, en France, où il était interné depuis le 18 mars. Il était âgé de 86 ans.

En ce temps où sévit le désormais célèbre coronavirus, encore appelé Covid-19, le décès de la star planétaire camerounaise a provoqué une véritable onde de choc dans le monde.

C'est la famille de l'artiste qui a annoncé la disparition de la mégastar: «C'est avec une profonde tristesse que nous vous annonçons la disparition de Manu Dibango, notre 'Papy Groove', survenue le 24 mars 2020 à l'âge de 86 ans, des suites du Covid-19».

La contamination de Manu Dibango avait été annoncée le 18 mars sur sa page Facebook. L'espoir était grand que le solide colosse au sourire permanent, qui avait traversé plus de 86 années en conservant cette pêche inoxydable, surmonterait cette terrible étape. Mais hélas! La nature en a décidé autrement.

De son vrai nom Emmanuel N'Djoke Dibango, Manu a vu le

jour à Douala, le 12 décembre 1933.

Au cours de sa longue et dense carrière, le chanteur et saxophoniste a sillonné le monde. Il a abordé de multiples styles musicaux, collaboré avec les musiciens africains et étrangers ; des rock stars comme Peter Gabriel, des chanteurs français comme Serge Gainsbourg, des personnalités du jazz comme le bassiste Jérôme Regard...

«Soul Makossa», le morceau qui a grandement contribué à bâtir sa renommée, a connu un étonnant destin. Ce n'était, au départ, que la face B d'un 45 tours dont le titre phare était un hymne pour l'équipe nationale de foot du Cameroun, à l'occasion de la Coupe d'Afrique des Nations de 1972, remportée par les Diables-Rouges du Congo, devant le Mali.

Repéré par des DJs new-yorkais, le titre a connu mille



Manu Dibango pendant le FESPAM, en 2015

vies. Manu Dibango avait même accusé Michael Jackson de plagiat sur un morceau de l'album «Thriller». Un procès et un accord financier suivront. Rebelote quelques années plus tard avec la chanteuse Rihanna.

Pour cause de coronavirus, comme Aurlus Mabélé, Manu Dibango n'aura malheureusement pas droit, lui aussi, à des obsèques à la dimension de sa renommée. «Les obsèques auront lieu dans la stricte intimité familiale et un hommage lui sera rendu ultérieurement dès que possible», précise un communiqué de la famille.

Arrivé adolescent en France (à Marseille) en 1949 et fait chevalier de la Légion d'honneur en 2010, Manu était encore en

tournée l'an passé pour ses 60 ans de carrière, avec son «Safari symphonique» mêlant jazz et musique classique.

A rappeler que le roi de l'afropop était, avec l'ancienne ministre déléguée chargée des Français de l'étranger et de la Francophonie Yamina Benguigui, le parrain de la toute dernière édition du Festival panafricain de musique (FESPAM), qui s'est déroulée en juillet 2015, à Brazzaville. Il avait notamment presté sur la même scène que le célèbre groupe cubain Aragon et pris une part active au colloque organisé à cette occasion.

Véran Carrhol
YANGA

DIEUDONNÉ MOYONGO, APRÈS LES DÉCÈS D'AURLUS MABÉLÉ ET MANU DIBANGO

«Ces deux artistes-musiciens étaient au sommet de leur art!»

De nombreux hommages attristés sont rendus à travers le monde aux deux icônes de la musique africaine que sont Aurlus Mabélé le «Roi du soukous» et Manu Dibango le Roi de l'afro-jazz, du makossa et du soul Makossa, saxophoniste et vétéran des musiciens africains en France. Tous deux décédés en ce mois de mars en France des suites de la pandémie du coronavirus. Le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, qui a connu les deux artistes, a tenu à leur rendre hommage, le 24 mars dernier, à Brazzaville: «Ces deux artistes de la musique africaine de renommée internationale étaient au sommet de leur art!».



Le ministre Dieudonné Moyongo

l'orchestre Les Bantous de la capitale qui l'accompagnait. Je l'ai vu également en dehors du Congo il y a cinq ou six ans sur scène à Doha, au Qatar. C'était extraordinaire! En 2015, il était le parrain de la dixième édition du Festival panafricain de musique (FESPAM). J'ai eu l'occasion de le côtoyer. Voilà les quelques souvenirs que je garde de Manu Dibango. Toutefois, je pense que ces deux artistes-musiciens vont léguer à la postérité deux éléments du patrimoine culturel immatériel.»

Propos recueillis par
Alain-Patrick MASSAMBA

COTE D'IVOIRE/MUSIQUE

Alpha Blondy s'est marié avec la Tuniso-Italienne Aelyssa Darragi

«Nous avons perdu Aurlus Mabélé il y a quelques jours, et ce matin, il nous a été annoncé le décès de Manu Dibango. C'est énorme, parce que ces deux artistes étaient au sommet de leur art. Aurlus Mabélé était le «Roi du Soukous». Il avait fait danser le Congo, l'Afrique et le monde ; ses œuvres étaient exécutées partout. Il avait commencé sa carrière à Brazzaville dans un orchestre qu'on appelait Ndimbola Lokolé, et il a marqué l'esprit des Congolais par sa créativité», a dit le ministre mardi.

S'agissant de Manu Dibango, le ministre Moyongo a eu ces mots: «Il est passé par Kinshasa et Brazzaville, et il est de la génération de Ganga Edo. Chaque fois qu'il venait à Brazzaville pour honorer des contrats, c'est

Il n'est pas trop tard pour revenir sur le mariage de la mégastar de reggae ivoirien Alpha Blondy. Celui qui s'appelle à l'état civil Koné Seydou a, récemment, convolé en justes noces, à la grande mosquée de la Riviera-Golf, un quartier huppé à l'est d'Abidjan, avec Aelyssa Darragi, une Tuniso-Italienne.

Le mariage religieux musulman de Jagger (l'un des surnoms d'Alpha Blondy) s'est déroulé en présence d'un parterre de personnalités, dont la ministre

ivoirienne de la Solidarité, Mariatou Koné.

L'officialisation de la relation entre la superstar ivoirienne et Aelyssa Darragi a surpris plus d'un, d'autant plus que l'épouse du reggaeman, la Coréenne Ran Young Hong-Koné, était connue de tous. En mars 2019, une publication d'une photo du couple sur les réseaux sociaux, dans laquelle on pouvait apercevoir les deux amoureux en tenue traditionnelle dans un décor de mariage, avait enflammé la toile. Jagger avait



Alpha Blondy et sa nouvelle épouse

même présenté sa dulcinée qui portait une grossesse

FESTIVITÉS DES 60 ANS D'INDÉPENDANCE DU CONGO

Le pièce de théâtre «Ambitions de développement» en préparation

En août prochain, le Congo célébrera les festivités marquant les 60 ans de son accession à la souveraineté nationale. A cette occasion, l'agence de communication I-Com présentera une pièce de théâtre sous le thème «Ambitions de développement». Pour présenter ce projet, la Directrice de cette agence, Mme Pucette Sassou-Nguesso, a animé le 7 mars 2020, au Club de Lecture de Ouenzé, l'arrondissement 5 de Brazzaville, une conférence de presse. C'était en présence de Nicolas Bissi, metteur en scène, scénographe congolais, qui fait partie aussi de ce projet. Il y a dix ans, I-Com avait déjà présenté une pièce de théâtre intitulée: «Un destin partagé», à l'occasion des 50 ans d'indépendance du Congo. Cette scène avait été conçue pour véhiculer un message au profit de tous les Congolais.

Lors de ce face-à-face avec les chevaliers de la plume et du micro, Pucette Sassou-Nguesso a parlé des prépara-



Pucette Sassou-Nguesso et Nicolas Bissi

tifs de cette pièce de théâtre, qui, selon elle, est l'un des meilleurs moyens pour faire passer un message. «Nous sommes en train de travailler sur une pièce de théâtre qui va durer 1h 30mn. Elle parle de ce qui se passe chez nous, des faits divers, des faits sociaux, des scènes courantes, de notre culture et notre identité. Nous avons fait appel aux professionnels, dont M. Nicolas Bissi, et aux acteurs congolais. A cet effet, nous avons commencé une présélection en fonction de ce que nous voulons apporter à cette nouvelle pièce de théâtre. Cette présélection a commencé avec les slameurs. Aujourd'hui, le slam fait partie de la nouveauté dans le théâtre. Avoir un slameur dans une pièce, c'est innover, c'est une occasion pour nous de valoriser les slameurs de chez nous. La pièce de théâtre sera produite et sera jouée à l'occasion des festivités du 15 août. Pendant deux mois, nous allons procéder par une présélection des jeunes talentueux slameurs et le choix des acteurs est fonction des critères. Seuls les meilleurs seront gardés pour présenter la pièce au grand public», a-t-elle déclaré.

Plusieurs questions ont été posées aux organisateurs. Elles ont trouvé des réponses satisfaisantes.

Nordy Prudence KIBINDA NZIMBOU
(Stagiaire)

Aelyssa Darragi est née d'un père tunisien et d'une mère italienne.

Employée il y a quelques années à la Radio Alpha Blondy FM, en qualité d'animatrice, elle a, au fil du temps, gagné le cœur d'Alpha Blondy, avec qui elle a eu un enfant, en 2019.

A l'époque, les enfants du reggaeman avaient dénoncé une supercherie de la jeune Tuniso-Italienne.

Agé de 67 ans, Alpha Blondy a marqué de son empreinte le reggae sur le continent africain depuis 1982 avec plusieurs albums à succès qui lui ont permis de jouer sur la plupart des grandes scènes du monde.

comme «le plus précieux des oeufs».

C.E.

DECES DU SAXOPHONISTE MANU DIBANGO

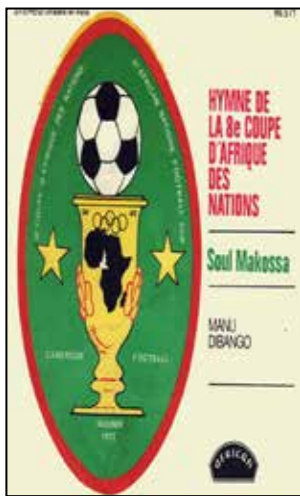
Il est l'auteur de l'hymne de la CAN 1972

Si pour les mélomanes, Manu Dibango était simplement le virtuose du saxophone et le roi de l'Afro-jazz, pour les amoureux du football africain, c'est l'auteur de l'hymne de la 8^e Coupe d'Afrique des nations de football remportée en mars 1972 par le Congo au Cameroun, son pays natal. Le football du continent porte donc aussi le deuil du célèbre saxophoniste. «Athlétique...Olympique... Notre Afrique...en sa huitième Coupe des nations... la Coupe d'Afrique...avec entrain... chantons ce beau refrain». Avant l'élimination de l'équipe nationale du Cameroun par celle du Congo (qui deviendra Diables-Rouges) en demi-finale de la CAN 1972, les foules de Yaoundé et de Douala conviées à la fête du football du football africain avaient le cœur léger pour reprendre ce refrain de l'hymne officiel de la compétition accueillie à grand frais par leur pays. Le virtuose du saxo l'avait composé à sa demande pour apporter la touche musicale à la Coupe, obtenant ainsi une subvention de 1 million de francs CFA pour le graver sur disque. «Un hymne que personne ne connaît presque plus», aujourd'hui, s'amusait Manu Dibango, récemment au



Le célèbre saxophoniste

micro de Radio France internationale (RFI). Manu Dibango disait vrai, car le morceau qui l'a rendu mondialement célèbre est Soul Makossa, sorti quasiment en catimini en face B du 45 tour de cet hymne. Un morceau s'inspirant d'un rythme du mouvement makossa en lui donnant un arrangement soul, ce qui devint Soul Makossa. Ce titre à grand succès sera repris dans le disque-souvenir de la 8^e Coupe d'Afrique des nations, une production de la Direction des affaires extérieures et de la coopération de l'ex-Office de radio et de télévision de France (ORTF).



La pochette du 45 tours de l'hymne

Sur ce 45 tours, les péripéties des différentes rencontres ont été enregistrées et réalisées par une équipe de journalistes composée de Jean Diatta (+) et Pierre Zogo. Lorsqu'on écoute ce disque-document, on est envoûté et par les trémolos dans les voix des reporters sportifs, entre autres Boubacar Kanté (Mali), Lucien Tshimpumpu (Zaïre), Abel Mbengué (Cameroun), Joseph Gabio et Germain Bisset (Congo), et par la rythmique irrésistible de la chanson, avec "le saxo canaille" de Manu Dibango, pour paraphraser un confrère. On tombe aussi sous le charme

de son énorme voix. «Une voix si peu en harmonie avec sa douceur et sa gentillesse», a commenté Gérard Dreyfus dans son hommage à la légende qui nous a quittés. Les gimmicks «Mamakoo mamakoo mama makossa» ou «Mama-se, mama-sa, mamakoo-sa» résonnent encore aux oreilles de ceux qui ont écouté ce tube dont le succès est sans fin. La suite appartient à l'histoire.

«Manu et moi»

En apprenant le décès de Manu Dibango, Ghislain Joseph Gabio, en repos actuellement en France, n'a pas résisté lui aussi à rendre hommage au saxophoniste. «Manu et moi», écrit-il sur sa page Facebook. «La CAN 1972 nous a unis dans l'unique disque qui célèbre la CAN de foot. Lui a composé l'hymne (...), Joseph Gabio en fut un des principaux reporters», rappelle-t-il, lui qui est l'un des journalistes-vedettes du disque. Gabio conclut: «Il est parti...Manu rejoint mon ami Bisset en terre de France, et le Grand Kallé Jeff à mpemba. Adieu mon homme».

Adieu l'artiste!

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

NECROLOGIE

Serge Alain Elenga, notre confrère!

Mardi 24 mars 2020, il a plu au Seigneur de rappeler à Lui Serge Alain Elenga, journaliste sportif et chef de service à Radio-Congo. A la suite d'une longue et pénible maladie.

La disparition d'Alain Serge Elenga est une grande perte pour la presse sportive, en général, pour Radio-Congo, en particulier. Et tous les confrères sont unanimes pour dire qu'il avait encore du jus. Hélas! On nous l'a fauché. Peut-être pas brusquement, car nous le savions souffrant, luttant contre la maladie avec ce naturel réalisme que nous lui connaissions. Mais comme toujours, la mort est venue...

Résumant les qualités de Serge Alain, son collègue Gervais Bemba a dit qu'il symbolisait le type de journalistes compétents et ayant un franc-parler. «C'était quelqu'un qui ne tenait pas sa langue, surtout quand il constatait que ça ne cloche pas. Cela lui a valu parfois des ennuis...», a indiqué Edgard Mazila, son autre collègue.

Arrivé à Radio-Congo en 1991 sous le code 104, Serge Alain Elenga a servi aussi à Radio-Brazza (RB) avant de revenir à ses premières amours en 2004, après la régularisation de sa situation administrative. Après plusieurs années comme collaborateur, il a été nommé fin 2015 chef de service. Ce poste, il l'a assumé jusqu'à sa mort. Personnellement, Serge m'a marqué de sa voix très radiophonique, sa douceur, son calme et sa gentillesse. Il ne manquait pas de se soucier de la condition du reporter sportif... Comment ne pas tomber sous son charme! Je ne l'oublierai pas. Adieu, Serge, mon confrère, notre confrère!



G-S.M.

REPORT DES JEUX OLYMPIQUES DE 2020 A 2021

Une décision unanimement saluée

Le Comité international olympique (CIO) s'est fait une raison, en reportant d'un an les Jeux olympiques de Tokyo-2020. En concertation avec le Premier ministre Shinzo Abe et les dirigeants olympiques japonais, le président du CIO, Thomas Bach, a pris, en début de semaine, la décision tant espérée par de nombreux acteurs sportifs du monde.

Les réactions ont été nombreuses, à l'annonce de la nouvelle. La Fédération internationale de football association (FIFA), saluant la décision du CIO, rappelle que «la santé et le bien-être de toutes les personnes impliquées dans les activités sportives doivent toujours être la priorité la plus haute». L'instance dirigée par Gianni Infantino a donné son engagement à travailler sur «tous les enjeux clés liés à cette reprogrammation» avec toutes les parties prenantes. Pour l'association Global Athlete, qui était montée au créneau pour exiger un report, le CIO n'avait pas d'autre choix. Ainsi, «La bonne décision a été prise. Tokyo-2021 offre une opportunité incroyable d'accueillir des Jeux complets célébrant le monde.», s'est exclamé le Britannique Callum Skinner, champion olympique de sprint par équipe de cycliste



à la retraite et membre du Global Athlete. Double champion olympique de judo, en 2012 à Londres et en 2016 à Rio de Janeiro, le Français Teddy Riner a fait savoir qu'«il vaut mieux rester en vie que risquer sa vie pour aller aux Jeux olympiques». Pour lui, ce report est une occasion de mieux préparer la compétition. «Je pense que l'important est de rester confiné, de rester à la maison. Le CIO nous donne plus d'air pour nous préparer», s'est réjoui le détenteur du record de titres de champion du monde (10 titres). C'est le «soulagement», du côté de son compatriote et champion olympique 2012, le perchiste Renaud Lavillénie: «On va être désormais plus libéré par rapport à cette pression que nous avions». Il a fallu maintes sollicitations pour que la bande

à Thomas Bach accepte de reporter les Jeux olympiques Tokyo-2020, prévus initialement du 24 juillet au 9 août. Depuis leur création en 1896, les Jeux olympiques de l'ère moderne ont été annulés qu'à trois reprises. Les JO, programmés initialement à Berlin, en Allemagne, en 1916, ont été reportés à cause de la Première Guerre mondiale. Quelques années plus tard, en 1940, la 12^e édition confiée à Tokyo, au Japon, a été annulée en raison du début de la Seconde Guerre mondiale. Quatre ans après, l'édition suivante, attribuée à Londres, en Angleterre, n'a pas pu se tenir, parce que la guerre n'avait pas encore pris fin. Ce report constitue le premier dans l'histoire des JO vieux de 124 ans.

J.Z.

GABRIEL SITA, ANCIEN COACH DES GARDIENS DE BUT

«La formation et l'encadrement, maillons faibles des gardiens de but»

Ancien sociétaire de l'AS Lemba et co-fondateur de Kotoko de Mfoa, préparateur des gardiens de but de plusieurs clubs pendant 38 ans et âgé de 69 ans, Gabriel Sita dit «Gabio» a mis un terme à sa carrière il y a trois ans. Dans cette interview, il nous parle de son parcours, des faiblesses des gardiens de but actuels, mais aussi de ceux qui ont marqué le football congolais.

*Gabriel Sita, aviez-vous joué au football avant de devenir préparateur des gardiens de but?

**J'ai joué au football mais le temps était un peu limité. Avec mon incorporation dans l'armée en 1974 et ma présence dans l'Inter Club à travers le Bataillon des sports, je n'avais pas la possibilité de progresser car il y avait au sein de l'équipe des gardiens plus huppés comme Noël-Léonard Essongo (devenu général des FAC), Ngoléba et j'en passe.

*Quand avez-vous commencé votre carrière de préparateur?

**Précisément en 1976, grâce à la formation dispensée par le coach Eugène Kakou au Bataillon des sports dont il était le chef. A l'époque, nous n'étions que deux, Nguedi et moi. Mais, Nguedi continuait à jouer; moi, je m'étais consacré entièrement à l'entraînement.

*Quand rejoignez-vous Kotoko de Mfoa?

**C'est en 1977. J'ai formé et entraîné pas mal de gardiens tels que Nkounkou «Mapro», les frères Biangué (Jean-Jacques et Jean-Michel), Brice Samba, Thierry Etouayo «Tembo», etc. Tous ont connu une notoriété, et la plupart des grands clubs venaient les copter.

*Quelle formation leur dispensiez-vous?

**L'ABC du football de gardiens de but: l'arrêt du ballon, le déplacement, la manière de diriger



Gabriel Sita

une défense, etc. Mon message passait facilement, car ils sont tous devenus de grands gardiens. L'entraînement était la base de tout, et l'application se faisait lors des matches. Mais les imperfections n'étaient pas exclues, et il ne faut pas oublier qu'un gardien qui ne parle pas est exposé; j'insistais sur ce point.

*A quelles difficultés avez-vous été confrontés?

**A plusieurs. D'ailleurs à mes débuts, le préparateur des gardiens n'avait pas de place dans les staffs techniques, et Kotoko est la seule équipe qui avait de la considération pour cette catégorie d'entraîneurs. A l'époque, nous travaillions gratuitement.

*Dans quels clubs avez-vous roulé votre bosse?

**Après Kotoko, j'ai été dans Diables-Noirs pendant deux saisons, puis l'AS Police, Ajax de Ouenzé, Club 57, etc. Mais, je suis resté longtemps dans CARA. Durant ma carrière, les équipes qui m'ont le plus marqué sont Kotoko et CARA.

*Pourquoi le football national ne dispose-t-il plus de grands gardiens de but?

**Le grand problème, c'est le manque de formation. En faisant

un tour d'horizon des équipes, j'ai constaté qu'il n'y a pas un préparateur des gardiens de but. Je demande à la fédération de penser souvent à la formation de cette catégorie d'entraîneurs. L'autre point faible, c'est la mauvaise prise de balle dans différentes positions, alors que cela est essentiel pour un gardien. Ça été le point fort de ceux que j'ai formés, notamment sur les balles arrêtées. En un mot, le manque d'encadrements techniques et de maîtrise figurent parmi les causes du faible niveau de nos gardiens de but. Et, un gardien doit toujours être bien entraîné pour évacuer la peur.

*Disposiez-vous d'une recette sur les balles arrêtées?

**Le secret, c'est d'abord la vision du gardien de but. Il est le seul habilité à placer le mur. Le coach ne donne que les premières notions, et le reste du travail lui revient.

*Parlez-nous de vos souvenirs et des gardiens de but qui vous ont marqués?

**J'ai transformé l'avant-centre Jean-Paul Bazoméné (+) (ancien de Kotoko et de V Club-Mokanda) en gardien de but; et il était devenu excellent. De même, j'ai effectué des voyages avec le CARA. Au nombre de ceux qui m'ont impressionné figurent Nkounkou «Mapro», pour son courage dans les bois. Avec lui, Brice Samba, Sarda Endzoua «Lapéta». Et les meilleurs gardiens congolais de tous les temps sont Maxime Matsima et Brice Samba.

*Voulez-vous conclure?

**Je confirme que j'ai mis fin définitivement à ma carrière. Les jeunes ont encore besoin de nous, mais il y a une certaine catégorie de gens qui pensent que nous sommes de la vieille classe, et cela nous décourage. J'estime que c'est un problème de génération et ils n'ont rien compris!

Propos recueillis par Alain-Patrick MASSAMBA

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire sise à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moundali
1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»
B.P.: 14745 – Tél.: (+242) 06 605 32 71/05 516 70 79
E-mail: etudepongui2@gmail.com

HONG XING GLASS CONGO

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital social de 20 000 000 de Francs CFA
Siège social est fixé à Brazzaville (République du Congo),
Lifoula RN2, Commune de Kintélé
RCCM: CG-BZV-01-2018-B12-00073

CONSTATATION DE LA REALISATION DE LA CESSIION DES PARTS SOCIALES, TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL & MISE A JOUR DES STATUTS

Aux termes du Procès-verbal des décisions du onze mars deux mille vingt, l'associée Unique de la société «HONG XING GLASS CONGO», Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital social de vingt millions (20 000 000) de Francs CFA dont le siège social est fixé à Brazzaville (République du Congo), Lifoula RN2, Commune de Kintélé, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2018-B12-00073 du neuf novembre deux mil dix-huit, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le douze mars deux mil vingt et enregistré à Brazzaville, le treize mars de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 050/6 numéro 641, l'associée unique a décidé:

- de la constatation de la réalisation de la cession de 400 parts sociales de 10 000 Francs CFA chacune faite par la société «HUNAN SINO AFRIQUE», Société A Responsabilité Limitée au profit de la société «HONG XING INVESTMENT Ltd», Société Privée à Responsabilité Limitée par Actions de droit mauricien;

- du transfert du siège de la société initialement sis à Brazzaville (Congo), 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans Moundali, immeuble «MA RECONNAISSANCE», dans la même ville, à Lifoula RN2, Commune de Kintélé;

- de la mise à jour des statuts.

Dépôt légal: un exemplaire dudit procès-verbal des décisions de l'associée unique du onze mars deux mil vingt a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le dix-sept mars deux mil vingt, enregistré sous le numéro D 14.

Mention modificative des présentes a été portée au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le dix-sept mars deux mil vingt, sur le Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la société «HONG XING GLASS CONGO» SARL U sous le numéro: CG-BZV-01-2018-B12-00073.

Pour avis et mention,
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI,
Notaire.



CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : La Direction du Centre de Formation et d'Information Suéco a le réel plaisir de vous informer que la deuxième rentrée académique 2019-2020 est fixée au 06 Avril 2020. Les inscriptions et réinscriptions sont déjà ouvertes à la Scolarité pour :

Les Bacheliers, les filières suivantes : BTS & Licence Pro : – Management des Ressources Humaines - Banque et Finance - Génie Logistique et Transport – Marketing et Action Commerciale – Comptabilité et Gestion des Organisations – Assistant de Direction – Réseau et Télécommunication.

➤ *Durée de la formation BTS : 20 mois + 2 mois de stage en entreprise*
➤ *Durée de la formation Licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en entreprise*

➤ Les non-bacheliers, les filières suivantes : CAP : Pâtisserie & Secrétariat Bureautique : *Durée de la formation : 6 mois*

2^{ème} Rentrée Académique 2019-2020 : Lundi 06 Avril 2020

Offre Spéciale

Les candidats qui s'inscrivent en février 2020, bénéficieront d'une inscription gratuite et une réduction de 10% des frais de scolarité du 1^{er} mois

Suéco offre aussi des formations à la carte

➤ Informatique (Word – Excel – Publisher – Power Point et autres logiciels à la demande)
➤ Anglais (Beginner level – Intermediate level – Advanced level)

Contacts : suecoeec@yahoo.fr / contact@sueco.org
Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93

« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°003/DURQuaP/2020 REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES ET PRODUCTION DU DAO DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ DE SOUKISSA (ARRONDISSEMENT 5: OUENZÉ) À BRAZZAVILLE.

N° de Prêt: BIRD 8588-CG
N° de référence: CG-DURQuaP-099-SC-QC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «Etudes techniques et production du DAO des travaux de réhabilitation du Centre de Santé de Soukissa (Arrondissement 5: Ouenzé) à Brazzaville».

2. Les services de consultant («Services») consistent à: (i) réaliser les études techniques, (ii) identifier les équipements à installer au CSI et (iii) produire le DAO en vue du recrutement d'une entreprise pour réhabiliter et équiper le Centre de Santé du Quartier Soukissa à Ouenzé (Arrondissement: 5) à Brazzaville.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DUR-QuaP) invite les firmes de consultants («Consultants») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les Consultants intéressés doivent fournir les

informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont: (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent); (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID» édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, («Directives de Consultants»), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un

accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode «Qualification de Consultants (QC)» telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 17 avril 2020 à 13 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya);
Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO; BP: 14 729 – Brazzaville – République du Congo.
Tél: 22 613 90 36 /
(+ 242) 05 776 90 57 /06 667 22 29
Email: cepdurquapdgg@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 26 mars 2020

Le Coordonnateur par intérim du Projet;
Le Spécialiste en passation des marchés du Projet;

Guy Arsène FOUAKAFOUENI. -

#avotresoif



Vival[®]
Eau Minérale Naturelle



**Votre
Eau Familiale !**

✉ info@itecongo.com 🌐 www.itecongo.com 📞 +242 06 606 11 11